BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1714-02.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(191)

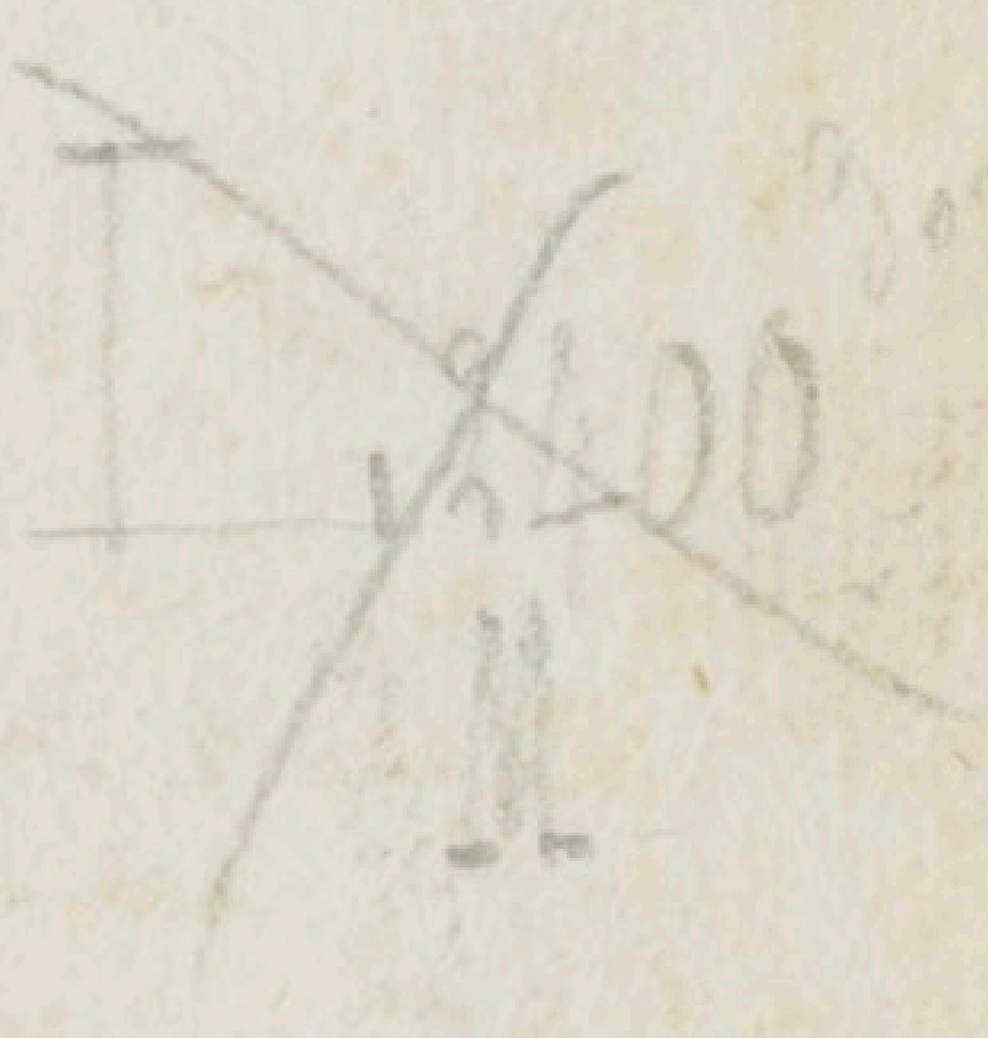

Un 5177

MERCURE GALANT.

FEVRIER 1714.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

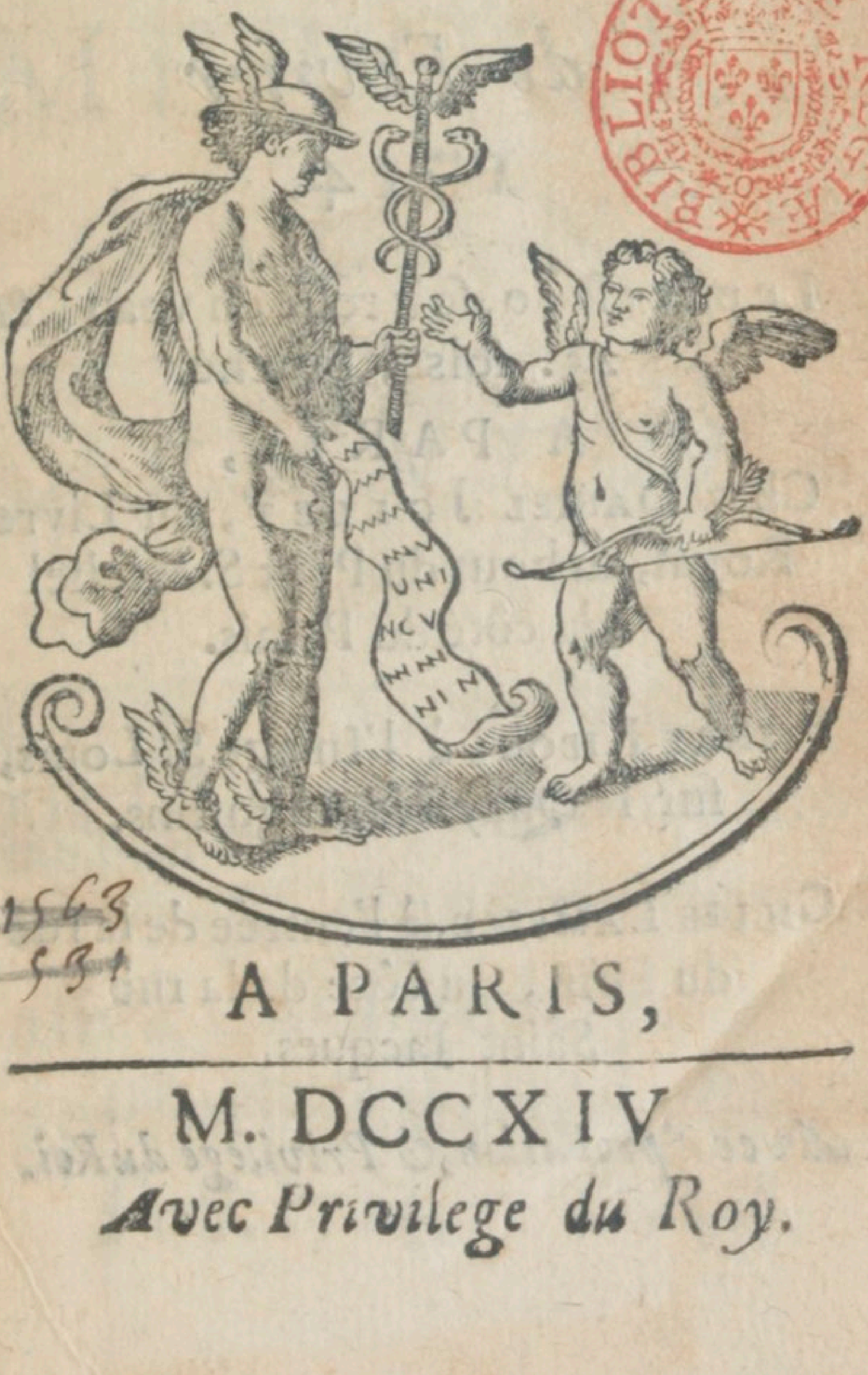

1563
531

A PARIS,

M. DCCXIV

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

*Par le Sieur Du F****

Mois
de Fevrier
1714.

Le prix eſt 30. ſols relié en veau, & 25. ſols, broché.

A PARIS,
Chez DANIEL JOLLET, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis, ſur le Quay des Auguſtins.

GILLES LAMESLE, à l'entrée de la ruë du Foin, du côté de la ruë Saint Jacques.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi.

MERCURE GALANT.

AVANTURE nouvelle.

UN Gentilhomme d'un veritable merite, & d'une naissance assez distinguée pour avoir pris le nom de Mar-

MERCURE

quis ſans qu'on pût dire qu'il l'eût uſurpé, étant un jour allé entendre un concert, où il fut mené par un ami, trouva dans la maiſon où il ſe faiſoit une Demoiſelle dont la beauté lui parut piquante. Elle étoit blonde, avoit les traits aſſez reguliers, le teint d'un éclat qui ſurprenoit & une douceur toute charmante répanduë ſur ſon viſage. Il fit ſi bien qu'il

ſe plaça auprés d'elle ; & tandis que tout le monde prêtoit l'oreille avec ſoin aux belles voix dont le concert etoit compoſé, il eut les yeux toûjours attachez ſur cette aimable perſonne. Les paroles qu'on chanta lui donnerent lieu de l'entretenir. Il en tira de quoy la flater ſur ſon merite ; & s'il la mit dans quelque embarras à forſce de lui donner des

loüanges, il ne laiſſa pas de s'appercevoir qu'elle avoit l'eſprit aiſé, & que le ſilence qu'elle gardoit quelquefois étoit un effet de ſa modeſtie. Il ne ſortit point de l'aſſemblée ſans avoir appris qui elle étoit. Il ſçut que ſa qualité répondoit à ſon merite, & qu'ayant perdu ſon pere & ſa mere dans ſon plus bas âge, elle demeuroit chez une tante qui s'étoit chargée

de ſa conduite. Comme il l'avoit trouvée toute aimable, l'envie de la voir avec quelque liberté lui fit chercher accés auprés de la tante ; & vous jugez bien qu'ayant de l'eſprit & du ſçavoir-faire, il n'eut pas de peine à y reüſſir. Dans les premiers ſoins qu'il s'attacha à lui rendre, ſon unique vûë fut le plaiſir d'un amuſement honnête qui l'occupât pendant

quelques heures. Il dit force douceurs à la belle, ſe preparant au triomphe d'attendrir un jeune cœur. Ce ne lui fut pas une choſe aiſée. Elle s'accoûtuma à l'entendre, ſans qu'aucun ſentiment particulier lui fît découvrir qu'elle fût touchée ; & cette eſpece d'indifference bleſſant le Marquis, qui étoit fier naturellement, il ne put ſouffrir ſans beaucoup

de peine qu'elle lui ôtât la gloire de lui laiſſer remarquer en elle un commencement de paſſion. Ce n'eſt pas qu'elle n'eût pour lui des honnêtetez, dont il eût eu lieu d'être content, s'il n'eût ſouhaité que de l'eſtime: mais ce n'étoient point des honnêtetez de diſtinction, & il regardoit comme une honte, qu'elle attendît ſon entier hommage pour ſe de-

clarer, aprés que partout ailleurs on l'avoit preſque toûjours prévenu par des avances. Cependant les manieres de la belle, de quelque froideur qu'elles lui paruſſent, ne laiſſerent pas de l'enflâmer, & même on peut dire que ce fut ce qui porta ſon amour à toute la violence qu'il commença de ſentir. Il s'y abandonna malgré lui, & à quelque prix

que ce pût être, il reſo-
lut de ſe donner le plai-
ſir de ſe faire dire qu'il
étoit aimé. Ses empreſ-
ſemens, qu'il redoubla,
le firent voir le plus a-
moureux de tous les
hommes. Il dit à la belle
les choſes les plus flateu-
ſes, & ne douta point
qu'en lui declarant qu'il
la vouloit épouſer, il ne
lui causât toute la joye
que lui devoit inſpirer
une alliance ſi avanta-

geuſe. La belle reçut cette declaration avec beaucoup de reconnoiſſance ; & aprés lui avoir marqué en termes fort ſerieux qu'elle lui étoit ſenſiblement obligée de l'honneur qu'il lui faiſoit, elle ajoûta que dépendant d'une tante, dont les volontez regloient les ſiennes, c'étoit à elle qu'il ſe devoit adreſſer. Une réponſe ſi peu attenduë déplut au

Marquis. Il dit à la belle avec un peu de chagrin, qu'il ne ſongeoit à ſe marier que pour vivre heureux ; qu'il ne pouvoit l'être s'il n'avoit ſon cœur, & que ne voulant le devoir qu'à elle-même, il ſeroit fort inutile de lui faire demander le conſentement de ſes parens, tant qu'il la verroit dans cette reſerve. Il fit ce qu'il put pour l'en tirer, & ſes plus for-

tes prieres n'obtinrent rien de plus favorable pour ſa paſſion, qu'une aſſurance qu'elle ſuivroit ſon devoir ſans aucune peine, & qu'auſſitôt que ſa tante auroit parlé, il auroit ſujet d'être content. Le Marquis tira de là une conſequence qui fit ſouffrir ſa delicateſſe. Il s'en expliqua avec la belle, & lui dit d'un ton de plainte, qu'il lui devoit eſtre bien fâ-

cheux de voir que ſi ſa tante s'oppoſoit à ſon bonheur, elle ſeroit preſte à ſe dégager pour la ſatisfaire. La belle lui repliqua qu'il ſe faiſoit tort de craindre qu'on n'euſt pas pour lui les égards qui étoient deus & à ſon merite & à ſa naiſſance; & n'ayant pu l'obliger de ſe declarer plus preciſément, il lui fit connoître qu'il alloit remettre au temps le

ſuccés de ſes deſſeins, afin que l'impreſſion que ſes ſervices feroient ſur ſon cœur lui fît tenir d'elle ſeule ce que ſon amour ne pouvoit devoir à d'autres. Il continua ſes ſoins, qui furent toujours reçus d'une maniere aſſez engageante. L'état où il ſe trouvoit avoit quelque choſe d'extraordinaire. Il aimoit avec excés ; & quoique la belle lui fît voir beaucoup

coup d'eſtime, & qu'il ne remarquat rien qui lui fît apprehender que ſa recherche ne lui fuſt pas agreable, il ne pouvoit ſe reſoudre à preſſer de rien conclure, parce qu'il ne voyoit pas qu'elle euſt pour luy les empreſſemens dont il croyoit que ſa paſſion le rendroit digne. Les choſes ayant encore demeuré un peu de temps dans ces meſmes termes, elles

changerent de face par un incident qui eut des ſuites qu'on n'attendoit pas. Le Marquis avoit un frere qu'on nommoit le Chevalier. Il eſtoit à Rome depuis trois ou quatre années, & il en revint en ce temps-là. Le Marquis qui avoit toujours veſcu avec luy dans la plus étroite liaiſon que l'amitié ait jamais établie entre deux freres, ne manqua pas

un peu aprés son retour, de l'entretenir de sa maistresse. Il ne luy parla ni de son esprit ni de sa beauté, & voulant qu'il en jugeast par luy-mesme, il le mena chez cette jeune personne. Le Chevalier qui avoit acquis dans ses Voyages certaines manieres pleines d'agrément qui perfectionnent les heureux talens que l'on a receus de la natute, brilla fort avec

la belle dans une assez longue conversation qui fut aussi vive qu'enjoüée. Il fut touché de ce qu'il connut d'aimable en elle, & son frere luy ayant demandé son sentiment, il luy en dit mille biens, & ne pouvoit se lasser de luy applaudir sur le choix qu'il avoit fait. Le Marquis ravi d'estre approuvé, & ne trouvant point de plus grand plaisir que d'entendre

parler d'elle, engagea le Chevalier à la voir ſouvent. C'eſtoient toujours de nouveaux applaudiſſemens qu'il recevoit ſur ſa paſſion ; & comme il eſtoit aiſé de voir que le Chevalier luy parloit de bonne foy, & que rien n'enflâme tant que les louanges qu'on entend donner à ce qu'on aime, le Marquis ſans y penſer prenoit des redoublemẽs d'amour dont il ne pou-

voit démeſler toute la force. Il trouvoit que ſa maiſtreſſe avoit plus d'eſprit de jour en jour, & il ne comprenoit pas qu'il lui étoit inſpiré par l'envie de plaire. La belle ne ſçavoit pas elle-meſme d'où lui venoient de certains je ne ſçay quoy qui la rendoient plus charmante, & qui lui donnoient en tout une vivacité extraordinaire. Elle ſuivoit un

panchant qu'elle ne connoissoit pas, & le Chevalier ne faisant rien qui ne parlast à son avantage, elle abandonnoit son cœur avec plaisir à des sentimens qu'elle n'avoit jamais eus. Elle ne s'apperceut mesme qu'ils étoient nouveaux pour elle, que lorsque le Chevalier passa trois ou quatre jours sans la venir voir avec son frere. Elle en montra quelque trou-

ble, & l'empreſſement qu'elle avoit à demander ce qui l'occupoit ailleurs, étoit une marque qu'elle y prenoit intereſt. Elle étoit moins gaye le reſte du jour, & quand le Chevalier revenoit, outre la joye qu'elle laiſſoit éclater ſur ſon viſage, elle lui faiſoit de ſi obligeans reproches de ſa negligence, qu'elle ne pouvoit lui dire plus ouverte-

ment

ment que rien ne lui plaiſoit tant que ſes viſites. Elle ne cachoit rien de tout cela au Marquis, parce qu'agiſſant naturellement, & n'ayant jamais connu ce que c'étoit que l'amour, elle étoit bien éloignée de penſer qu'il y euſt rien dans ſes ſentimens dont il lui faluſt faire myſtere. Cependant comme un amant veritablement touché a les yeux bien

éclairez ſur les moindres choſes, le Marquis connut bientôt que ſa maîtreſſe ſentoit pour le Chevalier ce qu'il n'avoit jamais pu lui faire ſentir pour lui. Il en eut un depit ſecret qui fut ſoutenu par ſa fierté ; & au lieu d'y donner ordre en l'empeſchant de le voir, il s'en fit accompagner toutes les fois qu'il alla chez elle. Il étoit toujours de bon-

ne humeur ; & ſans laiſ-
ſer échaper aucun mou-
vement ni de jalouſie,
ni de chagrin, il mon-
troit un eſprit libre qui
auroit trompé les plus
clairvoyans. Le Cheva-
lier y fut abuſé, & ne
crut point que par cette
fauſſe liberté d'eſprit il
ſe ménageât celle d'ob-
ſerver ce qui ſe paſſoit
dans le cœur de ſa maî-
treſſe : mais comme la
belle avoit pour lui une

honneſteté qui lui dé-
couvroit des ſentimens
plus forts que l'eſtime,
& qu'il ſe ſeroit ſenti de
grandes diſpoſitions à y
répondre ſans l'engage-
ment où il la voyoit, il
reſolut, & pour ſon re-
pos, & pour s'acquitter
de ce qu'il devoit à l'a-
mitié du Marquis, de re-
noncer à une veuë agrea-
ble, mais qui pouvoit
le mettre en peril d'al-
ler plus loin qu'il ne lui

étoit permis. Il avoit déja cessé de parler si fortement à son frere du merite de la belle, de peur que le plaisir d'en dire du bien ne découvrist trop ce qu'il eust voulu pouvoir se déguiser à lui-mesme ; & le Marquis, homme attentif à tout remarquer, avoit jugé comme il le devoit de cette reserve. Ainsi quand le Chevalier lui dit qu'il avoit

dessein de faire un voyage, il entra d'abord dans le motif qui en étoit cause ; & ce que la belle lui avoit fait paroître avec ingenuité de ses nouveaux sentimens, ne lui permettant point de douter que leurs cœurs ne s'entendissent sans s'être expliquez, il fit un effort sur lui pour ne montrer aucune foiblesse. Aprés avoir pris un visage gai, il dit à

ſon frere qu'il voyoit ſon embarras ; que non ſeulement il aimoit la belle : mais qu'il avoit dû s'appercevoir qu'il avoit touché ſon cœur ; & que pour n'écouter pas une paſſion qui lui pouvoit attirer le blâme de s'être fait ſon rival, il ſe reſolvoit à s'éloigner. Là deſſus il l'embraſſa, comme lui étant fort obligé des égards honnêtes qu'il avoit

pour lui, & lui dit enſuite que le plus grand plaiſir qu'il lui pouvoit faire étoit de ne point partir, & de continuer à voir ſa maitreſſe. Il ajoûta qu'il l'aimoit beaucoup par les belles qualitez qui la rendoient eſtimable : mais que ſon amour n'ayant jamais été aſſez fort pour lui faire vaincre l'averſion qu'il avoit toûjours ſentie pour le mariage, il

s'étoit tenu dans les ſeuls termes d'amant, ſans avoir oſé pouſſer les choſes plus loin : qu'aprés l'ouverture qu'il lui faiſoit, c'étoit à lui à ſe conſulter, & que s'il étoit aſſez amoureux pour vouloir bien épouſer la belle, il lui cederoit ſes pretentions avec d'autant plus de joye, qu'il empêcheroit en l'épouſant qu'on ne ſe plaignîſt de lui. Ce diſcours

ſurprit tellement le Chevalier, qu'il en demeura embaraſſé. Il répondit que n'ayant rien à ſe reprocher dans ſa conduite, il ne ſe défendroit point des ſentimens qu'on lui vouloit imputer; qu'il ne deſavoüoit pas que l'eſprit & la beauté de la perſonne dont il s'agiſſoit ne l'euſſent rendu ſenſible : mais que tout ce qu'il ſentoit demeurant ſoûmis à ſa rai-

ſon, il n'avoit point à s'expliquer là-deſſus ; qu'il conſentoit à ne point partir, ſi l'on jugeoit à propos qu'il ſuſpendiſt ſon voyage : mais qu'il ſeroit inutile de lui demander qu'il fiſt encore des viſites ; qu'abſolument il n'en rendroit aucune à la belle que ſa fortune ne fuſt arreſtée ; que le Marquis ayant tant de ſujet de l'aimer, pouvoit ſatis-

faire ſon amour, puis qu'il ne tenoit qu'à lui de ſe rendre heureux ; & que s'il étoit vrai qu'il fuſt aſſez ennemi du mariage pour eſtre bien aiſe de rompre l'engagement qu'il avoit pris avec elle, il pouvoit donner telle parole qu'il lui plairoit en ſon nom, avec aſſurance qu'il ne ſeroit point deſavoüé. Le Marquis n'en voulut point ſçavoir davantage. Il al-

la trouver la belle, & lui dit qu'il étoit temps qu'il connuſt s'il étoit aimé veritablement. La belle, qui crut qu'il pretendoit encore la faire expliquer, & qui ſe ſentoit moins diſpoſée que jamais à ſe réjoüir des marques qu'il lui pouvoit donner de ſa paſſion, lui répondit avec beaucoup de froideur, que ſa tante ſeule pouvoit diſpoſer de ſes

volontez, comme elle l'en avoit déja aſsuré, & qu'il n'étoit pas beſoin qu'il la conſultât ſur ce qu'il avoit à faire. Le dépit qui animoit le Marquis depuis quelque temps, le fit paſser par-deſsus l'aigreur de cette réponſe. Il repliqua qu'elle n'étoit pas entrée dans ce qu'il avoit voulu lui dire; que s'étant examiné dans les ſentimens qu'il avoit

pour elle, il s'étoit connu si mal disposé au mariage, que dans la crainte de ne la pas rendre aussi heureuse qu'elle meritoit de l'estre, il la prioit, si elle avoit un peu de bonté pour lui, de vouloir bien recevoir son frere en sa place, & de trouver bon qu'il allât traiter cette affaire avec sa tante. L'émotion que fit voir la belle trahit tout le secret de son

cœur. Elle ne ſçut que répondre, tant la joye l'avoit ſaiſie ; & ce ne fut qu'aprés que le Marquis, en continuant à lui parler, lui eut donné le temps de vaincre ſon trouble, qu'elle lui dit, quoy qu'un peu deconcertée, qu'elle ſe feroit toûjours un ſujet de joye de l'obliger : mais qu'elle n'avoit pas lieu de preſumer aſſez d'elle-même, pour ſe flater que

le

le mariage qu'il lui proposoit fût agreable à son frere. Le Marquis en répondit, & cette asſurance mit la belle dans un état de plaiſir, qui lui fit connoître tout ce que l'amour avoit produit pour le Chevalier. L'entiere certitude qu'il en eut par là le fit reſoudre à ne plus ſonger à elle, & s'applaudiſſant de ce deſſein, comme s'il eût dû la punir & le van-

ger, parce qu'en effet le parti du Chevalier lui étoit moins avantageux, il alla trouver la tante. Elle fut surprise de ce changement : mais il lui parla d'un air si libre, & lui peignit avec tant de force le dégoût presque invincible qu'il avoit du mariage, (ce qui l'avoit obligé d'amener son frere chez sa niece, dont il avoit bien prévû qu'il deviendroit

amoureux) qu'elle demeura perſuadée qu'il ne diſoit rien qui ne fût vrai. Elle ne voulut pourtant lui donner aucune parole, qu'elle n'eût ſçû les ſentimens de ſa niece. Elle les avoit déja penetrez, & lui reprocha qu'elle perdoit le rang de Marquiſe pour ne s'être pas aſſez poſſedée : mais c'étoit un jeune cœur ſurpris par l'amour, ſans qu'il ſe fuſt fait connoî-

tre. La belle ne put s'empêcher de parler du Chevalier d'une maniere fort avantageuſe; & ſa tante la vit tellement ſatisfaite de ce choix, qu'elle y donna ſon conſentement. Le Chevalier reſiſta long-temps à ce que ſon frere avoit fait pour lui. Il le pria de ſe mieux examiner, & de craindre qu'un peu de chagrin n'euſt part à la reſolution qu'il avoit

prise : mais plus il fit voir pour lui d'honnêteté là-dessus, plus le Marquis l'assura que rien ne lui pouvoit faire tant de plaisir que son mariage, & il lui reïtera ces assurances avec des manieres si ouvertes & d'un esprit si content, qu'il ne laissa plus de scrupule au Chevalier. Il continua de se servir du même pretexte ; & pour mieux faire paroître que

ſon cœur étoit entiere-
ment libre, il fit dreſſer
le contrat lui-même, &
voulut faire les frais de
la noce. Rien ne lui fit
peine en tout cela, & il
le proteſta à tous ſes a-
mis. Cependant on ne
fut pas plutôt revenu de
l'Egliſe où le mariage
venoit d'eſtre fait, qu'on
fut ſurpris de le voir tom-
ber dans un chagrin ex-
traordinaire. Il dit qu'il
ſe trouvoit mal, & en

effet deux heures aprés la fievre le prit avec une extreme violence. Cet accident troubla fort la joye des mariez ; & leur déplaisir augmẽta beaucoup le lendemain, quand le transport au cerveau ne le laissant plus maître de sa raison, fit connoître la vraie cause de son mal. Il dit cent choses touchantes sur ce qu'il n'avoit pu se faire aimer de la belle, & sur

la neceſſité où il s'étoit veu de la ceder à ſon frere. On connut par là qu'il s'étoit fait violence, & que la contrainte qu'il avoit tâché de s'impoſer l'avoit reduit au malheureux état où il ſe trouvoit. Il vécut encore trois jours, pendant leſquels ſes agitations redoublerent, ſans qu'il ceſsât de parler du deſeſpoir où l'avoit jetté ſon trop de delicateſse.

Nou-

De la neceſſité de la critique, ou le grand Prevôt du Parnaſſe.

ON gronde contre la ſatyre,
Et Cotin dit qu'on a raiſon :
Mais quoy que Cotin puiſſe dire,
Dans l'étrange demangeaiſon
Qu'en nôtre ſiecle on a d'écrire
Il nous faut ce cótre-poiſon.

Ecrire en vers, écrire en
proſe,
Au temps paſſé c'étoit un
art,
Au temps preſent c'eſt au-
tre choſe:
Tant bien que mal, à tout
hazard,
Rime qui veut, qui veut
compoſe,
Se dit habile, ou le ſup-
poſe,
Entre au chorus, ou chante
à part,
Eſt pour un tiers, ou pour
un quart,
Fournit le texte, en fait la
gloſe,

Et tout le monde en veut
ſa part.

Dites-nous, Muſes, d'où
peut naître
Cette heureuſe fecondité?
Eſt-on ſçavant quand on
veut l'être?
Cela n'a pas toûjours été;
Il en coûtoit à nos ancê-
tres,
Ce ne fut pas pour eux un
jeu:
Ce qui coûtoit à ces grands
Maîtres,
D'où vient nous coûte-t-il
ſi peu?

Vanité sotte ! qui presume
Par un aveugle & fol or-
güeil
De son esprit & de sa plu-
me :
Voila d'abord le grand é-
cüeil.

Item, le Temple de Me-
moire
Est un trés-dangereux ap-
pas :
Mais en griffonnant pour
la gloire
L'encre toûjours ne coule
pas,
Et quelquefois avient le
cas

Que l'on caſſe ſon écritoire.

Item, ſoit à bon titre ou non,

On dit, mes œuvres, mon Libraire,

Et l'on voit en gros caractere

Afficher ſon livre & ſon nom.

Item, chacun a ſa folie;

Item, aujourd'hui tout eſt bon,

Et tout ouvrage ſe publie.

Ce qu'un homme a rêvé la nuit,

Ce qu'il a dit à ſa ſervante,

Ce qu'il fait entre ſept & huit,
Qu'on l'imprime & le mette en vente,
L'ouvrage trouve du debit;
Et quelquefois, ſans qu'il s'en vante,
L'auteur y gagne un bon habit.
Item, quand on ne ſçait mieux faire,
On forge, on ment dans un écrit.
Item, on ne ſçauroit ſe taire,
Et nous avons tous trop d'eſprit.

Autre grand *item*, il faut vivre;
Voila comment ſe fait un livre.

De là nous viennent à foiſon
Maigres livrets de toute ſorte;
Ils n'ont ni rime, ni raiſon,
Cela ſe vend toûjours, qu'importe?
Tous les ſujets ſont preſque uſez,
Et tous les titres épuiſez,
Juſques à des Contes de Fée,

Dont on a fait long-temps
trophée.
Le desordre croît tous les
jours,
Je crie, & j'appelle au se-
cours;
Quand viendra-t-il quel-
que critique
Pour reformer un tel abus,
Et purger nôtre Républi-
que
De tant d'Ecrivains de Bi-
bus?
A l'aspect d'un censeur fa-
rouche
Qui sçait faire valoir ses
droits,

Un pauvre auteur craindra
la touche,
Et devant que d'ouvrir la
bouche,
Y penſera plus de deux
fois.

Je touche une fâcheuſe
corde,
Et crois déja de tous côtez
Entendre à ce funeſte exor-
de
Nombre d'auteurs épou-
vantez
Crier tout haut, Miſeri-
corde.
Soit fait, Meſſieurs, j'en

ſuis d'accord :
Mais quand le public en furie
Contre vous & vos œuvres crie
Miſericorde encor plus fort,
Que lui répondre, je vous prie ?

C'eſt un mal, je ne dis pas non,
Qu'un cenſeur rigide & ſevere,
Qui le prend ſur le plus haut ton,
Qu'on hait, & pourtant

qu'on revere :
Mais ſi c'eſt un mal, c'eſt
ſouvent
Un mal pour nous bien ne-
ceſſaire ;
Un critique en pays ſça-
vant
Fait le métier de Commiſ-
ſaire.

Bornons-nous, ſans aller
plus loin,
A la ſeule gent poëtique ;
Plus que tout autre elle a
beſoin
Pour Commiſſaire, d'un cri-
tique.

Les Poëtes ſont inſolens,
Et ſouvent les plus miſera-
bles
Se trouvent les plus intrai-
tables;
Fiers de leurs pretendus ta-
lens,
Ils prendront le pas au Par-
naſſe
Et ſur Virgile & ſur Ho-
race,
S'il n'eſt des cenſeurs vigi-
lans
Pour chaſſer ces paſſe-vo-
lans,
Et marquer à chacun ſa
place.

D'abord ces petits avor-
tons
Viennent ſe couler à tâ-
tons,
Ils ſont ſoûmis, humbles,
dociles,
Souples à prendre les le-
çons
Des Horaces & des Virgi-
les,
Et devant ces auteurs ha-
biles
Sont muëts comme des
poiſſons:
Mais quand enfin cette ver-
mine
Sur le Parnaſſe a pris raci-
ne,

Elle s'ameute & forme un
corps
Qui ſe revolte & ſe muti-
ne.
Dés qu'une fois elle domi-
ne,
Adieu Virgile & ſes con-
ſors ;
Dans quelque coin on les
confine,
Et ſi Phebus faiſoit la mi.
ne,
Lui-même on le mettroit
dehors.

Comment Ronſard & ſa
pleyade ;

Dont un temps le regne a
duré,
Nous l'avoient ils défiguré
Dans leur groteſque maſ-
carade?
Plus bigaré qu'un Arle-
quin,
Affublé d'un vieux caſa-
quin,
Fait à peu prés à la Fran-
çoiſe,
Mais d'étoffe antique &
Gauloiſe,
Sans goût, ſans air, le tout
enfin
Brodé de Grec & de La-
tin.

C'étoit dans ce bel équi-
page
Qu'Apollon noir comme
un lutin
Se faiſoit partout rendre
hommage :
Mais aprés un long eſcla-
vage,
Enfin Malherbe en eut pi-
tié,
Et l'ayant pris en amitié,
Lui débarboüilla le viſage,
Et le remit ſur le bon pié,
Renvoyant à la friperie
Ses haillons & ſa broderie.

Alors dans le ſacré vallon
On

On décria la vieille mode,
Et Malherbe ſous Apol-
lon
Fit publier un nouveau co-
de,
Défendant ces vieux paſſe-
mens
Qu'avec de grands empreſ-
ſemens
On alloit chercher piece à
piece
Au Latium & dans la Gre-
ce.
Ronſard en fut triſte & mâ-
ri,
Perdant beaucoup à ce dé-
cri;

Il en pleura même, & de rage
Il ſe ſouffleta le viſage,
Es s'alla cacher dans un trou
En ſe ſoufflétant tout ſon ſoû.
Les Muſes n'en firent que rire,
Et demandoient par quel hazard
Ronſard ſi vanté pour bien dire
Donnoit des ſoufflets à Ronſard.

Cependant tour changea de face

Sur l'Helicon & le Par-
naſſe ;
C'étoit un air de propreté
Plein de grandeur & de
nobleſſe ;
Rien de fade ni d'affecté
N'en alteroit la dignité ;
Le bon goût & la politeſſe
Brilloient dans la ſimpli-
cité,
Laiſſant la frivole parure
Aux fades heros de Ro-
mans :
On emprunta de la nature
Ses plus ſuperbes ornemens.
Vous euſſiez vû les jours de
fêtes

Phebus & les neuf doctes
Sœurs
N'employer pour orner
leurs têtes
Que des lauriers mêlez de
fleurs :
Mais cette mode trop unie
Ennuya bientôt nos Fran-
çois ;
Au mépris des nouvelles
loix
Ils revinrent à leur genie,
Et reclamerent tous leurs
droits.
Nous aimons trop la biga-
rure
Je ne puis le dire assez haut

Voila nôtre premier défaut,
Et c'eſt depuis long-temps qu'il dure :
Il durera, j'en ſuis garant,
Quoique le bon ſens en murmure.
Si l'on le quitte, on le reprend,
Même en dépit de la cenſure :
On veut du rare & du nouveau,
Le tout ſans regle & ſans meſure,
On outre, on caſſe le pinceau :

Mais à charger trop le tableau,
On vient à gâter la peinture,
Et voulant le portrait trop beau,
On fait grimacer la figure.
Soit Poëtes, soit Orateurs,
C'eſt là qu'en ſont bien des auteurs.
Nous nous mettons à la torture
Pour alambiquer un écrit,
Nous voulons partout de l'eſprit,
Du brillant, de l'enlumi-nure.

C'eſt un abus, ne forçons
rien,
Laiſſons travailler la natu-
re,
Et ſans effort nous ferons
bien;
Il en coûte pour l'ordinaire
Par cet entêtement fatal
Plus à certains pour faire
mal,
Qu'il n'en coûteroit pour
bien faire.

Me voila dans un fort beau
champ:
Mais je prêche, & peut-être
ennuye

Comme bien d'autres en
prêchant.
Je finis donc, & je m'eſ-
ſuye.
Bel exemple ! ſans me fla-
ter,
Si l'on vouloit en profiter.

Or durant cette maladie
Dont l'Helicon fut infecté,
On bannit la ſimplicité
Sous Malherbe tant applau-
die,
Pointes, équivoques dans
peu,
Et jeux de mots vinrent en
jeu :

On

On vit l'assemblage gro-
tesque
Du serieux & du burles-
que ;
Le Phebus, le Gali-Mathias
Parurent avec assurance,
Et comme si l'on n'étoit
pas
Assez fou, quand on veut
en France,
On fut avec avidité
Chercher jusques dans l'I-
talie
Des secours dont par cha-
rité
Elle assista nôtre folie.
Apollon se tuoit en vain

De faire mainte remontrance,
Et de prêcher à toute outrance,
Nos gens suivoient toûjours leur train,
Et tout alloit en decadence.

Mais quand ce Dieu plein de prudence
Eut pris Boileau pour son Prevôt,
Combien d'auteurs firent le saut?
On voyoit détaler en bna-
de

Tous ces Messieurs de con-
trebande.
Chapelain couvert de lau-
riers
Sauta lui-même des pre-
miers,
Et perdit, dit-on, dans la
crotte
Et sa perruque & sa ca-
lotte.
Il crioit prêt à trébucher:
Sauvez l'honneur de la pu-
celle.
Mais Boileau plus dur qu'un
rocher
N'eut pitié ni de lui, ni
d'elle.

Pradon voulant parlementer,
Fit d'abord de la resistance,
Et parut quelque temps luter,
Même en Poëte d'importance;
Il appella de la sentence:
Mais il falut toûjours sauter,
Et l'on n'a point jugé l'instance.
Sous le manteau de Regulus
On eût épargné sa personne;

Mais le pauvre homme n'a-
voit plus
Que le juſt-au-corps d'An-
tigone.

Quinaut par la foule em-
porté,
Quinaut même fit la cul-
bute :
Mais un appel interjetté
Le vangea bientôt de ſa
chute.
On vit les Muſes en ru-
meur
A l'envi prendre en main
ſa cauſe.
Quelques gens de mau

vaiſe humeur
Vouloient pouſſer plus loin
la choſe,
Inſiſtant qu'on fiſt au plû-
tôt
Le procés au pauvre Pre-
vôt :
Mais helas ! qu'un Prevôt
s'échape,
Le cas eſt digne de par-
don ;
Il n'eſt pas infaillible, non :
Plus ne pretendroit, fût-il
Pape.

Cependant les plus empor-
tez

Dans cette émeute gene-
rale
Eſtoient les rimeurs mal-
traitez.
Les Cotins chefs de la ca-
bale
Murmuroient & crioient
tout haut :
Voyez-moy ce Prevôt de
bale,
Il n'a pas épargné Qui-
naut.
Mais Phebus d'une œillade
fiere
Les rejettant avec mépris,
Leur dit d'un ton ferme &
ſevere :

Paix, canailles de beaux
esprits,
Qui n'avez fait ici que brai-
re;
Si sur Quinaut on s'est mé-
pris,
J'y veillerai, c'est mon af-
faire;
Quant à vous, perdez tout
espoir,
Et ne me rompez plus la
tête,
Mon Prevôt a fait son de-
voir.
Ainsi se calma la tempête,
Et Quinaut s'étant presenté,
Dans ses griefs fut écouté.

On declara, vû la Requête,
Bien appellé comme d'abus,
Dont le Prevôt resta camus.
Il fut même sur le Parnasse
Reglé sans contestation,
Qu'aupres d'Orphée & d'Amphion
Il iroit reprendre sa place;
Et puis Phebus, d'un air humain,
Lui mit sa propre lyre en main,
Non que la sienne fût usée:
Mais par un noble & fier dédain

De la voir à tort mépriſée,
En tombant il l'avoit briſée.
On en fit recueillir ſoudain
Tous les morceaux juſques au moindre:
Mais on les recüeillit en vain,
Et l'on ne put bien les rejoindre.

Tel fut le deſtin de Quinaut,
Seul de tous où le Commiſſaire,
A ſon égard un peu Corſaire,

S'étoit trouvé pris en dé-
faut :
Pourtant en paya-t-il l'a-
mende,
Et de mainte Muſe en cou-
roux
Eſſuya verte repriman-
de,
On a dit même quelques
coups.
Dans tout le reſte irrepro-
chable,
Faiſant ſa charge avec hau-
teur,
A tout mauvais & ſot au-
teur
Il fut Prevôt inexorable

Sur les grands chemins
d'Helicon,
Dont il fit preſque un Mont-
faucon.
On voyoit de loin les ſque-
lettes
De cent miſerables Poëtes;
Exemple dont le ſeul aſpect
Tenoit les rimeurs en reſ-
pect.
Il eſt bien vrai qu'en ſa
vieilleſſe
Il laiſſa tout à l'abandon,
Et fit ſa charge avec mo-
leſſe.
Quand on eſt vieux, on
devient bon.

Un reſte de terreur em-
preinte
Retenoit pourtant les eſ-
prits,
Et l'on ne penſoit qu'avec
crainte
Au ſort de tant d'auteurs
proſcrits.
Dans cette vieilleſſe im-
puiſſante
Son ombre encore mena-
çante
Arrêtoit les plus reſolus:
Mais cette ombre fiere &
glaçante,
Cette ombre même, helas!
n'eſt plus.

Cependant dans cet inter-
regne
Tout degenere & dépe-
rit ;
Et faute d'un Prevôt qu'on
craigne,
Chacun ſur pied de bel
eſprit
Arbore déja ſon enſeigne.
Les Cotins bravant les lar-
dons,
De tous côtez ſemblent re-
naître,
Et comme en un temps de
pardons,
On voit hardiment repa-
raître

Les Pelletiers & les Pra-
dons.

Apollon, c'eſt vous que
j'appelle,
De ce mal arrêtez le cours;
Le prix de la gloire immor-
telle
Eſt en proye aux joüeurs de
viele,
Et la plus brillante des
Cours,
Vôtre Cour, autrefois ſi
belle,
Devient un Grenier de Ga-
belle,
Et s'encanaille tous les
jours.

Déja qui veut ſur le Par-
naſſe
S'établit comme en ſon
foyer :
Tel croit tout charmer, qui
croaſſe ;
Tel en chantant ſemble
aboyer ;
Tel rimant ſans grace effi-
cace,
Paſſe tout le jour à broyer,
Et fait des vers, qui, quoy
qu'il faſſe,
Semblent tous faits par con-
tumace.
Tel pour tout titre & tout
loyer

Tire

Tire du fond de ſa beſace
Des vers qu'il prit à la ti-
race,
Sçavant dans l'art de gi-
boyer.
Confondu parmi cette craſ-
ſe
Corneille, pour garder ſa
place,
En eſt reduit à guerroyer,
Et Racine rencontre en
face
Tantôt le Clerc, tantôt
Boyer.

Quel depit pour le grand
Horace!

Fev. 1714. H

D'avoir à ſoûtenir l'auda-
ce
D'un fat qui vient le cou-
doyer.
Le mal plus loin va ſe ré-
pandre,
Si l'on n'y met ordre au plû-
tôt;
Muſes, ſongez à vous dé-
fendre:
Au ſpecifique, un bon Pre-
vôt.
Un bon Prevôt! mais où le
prendre?

Je pourrois, s'il m'étoit
permis,

En nommer un, digne de
l'être:
Par ſes ſoins en honneur
remis,
Et plus grand qu'il n'étoit
peut-être,
Homere aſſez le fait con-
noître.
Il a tous les talens qu'il faut
Pour un employ ſi neceſ-
ſaire;
Je ne lui vois qu'un ſeul
défaut,
C'eſt que ce métier ſalu-
taire
De blâmer ce qui doit dé-
plaire,

De reprendre & n'épargner
rien,
Ce métier qu'il feroit ſi
bien,
Il ne voudra jamais le faire.
Attaqué par maint trait
felon,
Jamais cõtre le noir frelon
Il n'employa ſes nobles
veilles
Et comme le Roy des a-
beilles
Il fut toûjours ſans aiguil-
lon.

A ſon défaut, cherchez
quelqu'autre,

Qui plus hardi, qui moins
humain,
Pour vôtre gloire & pour
la nôtre
Oſe à l'œuvre mettre la
main.
Du Parnaſſe arbitre ſuprê-
me,
Si vous priſez mon zele
extrême,
Faites-le voir en m'exau-
çant:
Helas peut-être en vous
preſſant
Fais-je des vœux contre
moy-même!

Nouvelles.

Les lettres de Hambourg du 28. Janvier portent qu'il étoit entré le 23. dans Tonningen un convoy pour quinze jours, en presence des Commissaires du Roy de Danemark, pour empêcher qu'on n'y fist entrer que la quantité de provisions qui a été accordée.

Celles de Berlin du 25. Janvier portent que le Roy de Prusse faisoit toûjours travailler à de nouvelles

levées, & qu'il pretendoit avoir sur pied cette année une armée de cinquante mille hommes ; qu'un regiment de dragons de Holstein-Gottorp étoit entré dans Stetin.

On mande de Stokholm que les Etats du Royaume s'y étoient assemblez le 28. Decembre en presence de la Princesse Ulrique Eleonor; que le Comte de Horn, President de la Chancellerie, en avoit fait l'ouverture par un long discours, dans lequel il representa les rai-

ſons qui avoit obligé la Princeſſe & le Senat à les convoquer. Il les exhorta à conſerver l'union, & à concourir de tout leur pouvoir à la conſervation du Royaume; que les conferences des deputez avec la Princeſſe & le Senat commencerent le 30. Decembre, & que le General Lieven étoit parti le 3. Janvier pour aller trouver le Roy de Suede avec des dépêches importantes.

On écrit d'Andrinople, que les ambaſſadeurs du

Czar

Czar ayant fait instance pour être admis à l'audience du Grand Seigneur, & recevoir la ratification du traité qu'ils avoient conclu, le Grand Vizir avoit promis de la leur faire obtenir : mais qu'il souhaitoit qu'ils restassent à Andrinople jusqu'à ce que les limites de la frontiere eussent été reglées par les Commissaires qui avoient été nommez pour y travailler avec ceux du Czar ; que le 7. Novembre ils étoient allez solemnellement

à l'audience du Grand Seigneur, étant conduits par le Chaous Bachi ; que le Grand Vizir les ayant reçûs & regalez à l'ordinaire de caffé, de parfums & de caftans, les avoit conduits à l'audience du Sultan, à qui le Vice Chancelier fit un diſcours au ſujet du traité, dont la ratification lui fut remiſe ; que le Grand Vizir leur avoit dit par ordre du Grand Seigneur, qu'ils auroient bientôt la permiſſion de retourner vers le Czar ; que neanmoins ils

pouvoient renvoyer une partie de leurs gens ; que le Sultan étoit parti le 23. d'Andrinople, pour s'en retourner à Conſtantinople ; & que le Grand Vizir avant ſon départ avoit ordonné de fournir les chevaux neceſſaires pour aller à Conſtantinople aux ambaſſadeurs de Moſcovie & de Pologne, auſquels il permit auſſi de renvoyer une partie de leur ſuite.

Celles de Conſtantinople du 29. Janvier portent que le Sultan étoit arrivé

le 4. Janvier à un village prés de Conſtantinople, & que le 7. il avoit fait ſon entrée avec la pompe ordinaire. Le 10. les ambaſſadeurs Moſcovites & Polonois y arriverent d'Andrinople, avec le Sieur Fleiſchman Reſident de la Cour de Vienne. Iſſuf Bacha, ci-devant Grand Vizir relegué à Rhodes, y a été étranglé, & ſes biens ont été confiſquez. On a depuis diſpoſé de pluſieurs Gouvernemens en faveur de divers Bachas. Les Com-

missaires nommez pour regler les limites devoient entrer en conference avec les ambassadeurs du Czar & de Pologne, aussitôt que les deputez du Sultan & du Kan des Tartares, envoyez en Pologne, seroient à Constantinople. Le Roy de Suede étoit toûjours à Demir Toca, où le Sieur Funck son Envoyé est mort.

On écrit de Vienne que les Etats de l'Autriche inferieure, qui durant la maladie contagieuse s'assem-

bloient dans la maison du

BIBLIOTHEQUE ROYALE I

Comte de Kerenviller leur Preſident, reprirent le 12. Janvier leurs ſeances dans le Palais Imperial : que le Conſeil Aulique, qui avoit été caſſé pour la forme, afin d'être rétabli au nom de l'Archiduc, ſe raſſembla le 15. au nombre de trente Conſeillers avec deux Secretaires, outre un Preſident & un Vice-Chancelier de l'Empire ; que le même jour le Preſident prêta ſerment dans le Conſeil d'Etat en preſence de l'Archiduc pour ſa Charge de Preſi-

dent. Le 22. le regiment de cuiraſſiers du Prince Charles de Neubourg paſſa prés de Vienne, pour aller en Hongrie, ſuivi de quelques autres regimens de l'armée du haut Rhin, & de deux regimens Eſpagnols venus d'Italie, qui étoient déja arrivez en Croatie.

Les lettres de Madrid portent que le Roy a donné la Charge de Major de Sarragoſſe à Don Guillen de Guſman, Lieutenant Colonel, qui a perdu le bras droit à l'attaque de

Campo Mayor ; que le Marquis de Thoüy, Lieutenant general, étoit parti de Madrid le 27. Janvier, avec le Marquis de Flavacourt Maréchal de Camp, pour aller commander un corps d'armée qui ſe forme au voiſinage de Lerida des troupes qui ſont en Arragon & à Tortoſe ; que Don Joſeph de Armendariz & Don Diego de Alarion, Lieutenans generaux, & le Marquis de San Vicente, Marechal de Camp, doivent pareillement s'y ren-

dre du camp devant Barcelonne.

Celles de Catalogne confirment que Nebot avoit été tiré de prison, & envoyé à Mayorque avec le regiment d'Allemans deserteurs. Le Marquis de Lede, Lieutenant general, & Gouverneur de Tarragonne, ayant été informé qu'il y avoit une émotion de la populace de Villafranca de Panades, fomentée par le Viguier, le Bailly & le grand Juré de Villafranca, il y envoya quatre cent

fantaſſins, avec quelque cavalerie, commandez par le Chevalier de Lede Maréchal de Camp, par le Colonel Don Gabriel Laſſo de la Vega, & par le Lieutenant Colonel Don Geronimo Ordonnez. Ce detachement ſe ſaiſit de trois Officiers auteurs de la ſedition, qui furent envoyez priſonniers au château de Tortoſe, & on établit en leur place des perſonnes d'une fidelité reconnuë. Un autre village aux environs de Cardonne ayant pris les

armes pour s'exempter de payer les contributions a été brûlé entierement, à la reserve de l'Eglise. D'autres lettres de Catalogne portent que la flote qui étoit à Alicante étoit arrivée le 19. Janvier auprés de Tarragonne, ayant été grossie par les bâtimens qui se tenoient prêts en divers endroits de la côte, jusqu'au nombre de vingt vaisseaux & de cinquante barques. Elle est chargée d'une grande quantité d'artillerie, de munitions de guerre & de

proviſions, dont elle avoit debarqué une partie à Tarragonne ; & le 22. elle fit voile vers Barcelone, dont on devoit inceſſamment faire le ſiege. Que quelques lieux s'étoient de nouveau ſoûlevez : mais que divers detachemens ayant été envoyez contr'eux, en avoient brûlé ſix, & paſſé au fil de l'épée les rebeles qui s'y étoient trouvez ; ce qui avoit mis le calme en ce pays-là.

On écrit de Londres, qu'il y avoit eu pluſieurs

changemens dans les charges & les emplois ; que le Comte de Bartimore a été fait Conſeiller du Conſeil privé en Irlande, & le Sieur Moleſvvort a été demis d'un pareil employ par ordre de la Reine ; que Sa Majeſté a ordonné de dreſſer une nouvelle Commiſſion pour les Commiſſaires de la Marine, qui ſont le Comte de Strafford, le Chevalier Lake, le Chevalier Drake, le Sieur Aiſlabie, le Chevalier Vvishart, & le Sieur Clarke ; que le Che-

valier Bing a été exclus du nombre de ces Commiſſaires, & il a été mis à la demi-paye comme Amiral de l'eſcadre blanche. Le Sieur Menley a été demis de la charge de Maître des Poſtes de Dublin, qui vaut huit cent livres ſterlin de rente, & le Sieur Stvvard a été mis en ſa place. Le Sieur Lovvther, Gouverneur des Barbades, a été privé de ce Gouvernement. Le Sr Thomas Harley, couſin du grand Treſorier, a été nommé pour retourner à la Cour

de Hanover en qualité d'Envoyé extraordinaire. Le Comte de Lexington, ambaſſadeur extraordinaire vers le Roy d'Eſpagne, arriva à Londres par la voye de Portugal le 23. Janvier. Le lendemain il alla à Vvindſor ſaluer la Reine, & lui rendre compte de ſes negociations. Sa Majeſté a fait expedier une commiſſion, par laquelle elle établit le Chevalier Guillaume Honivvood & les Sieurs Vvalter Hungerford Duncadée, Guillaume Govvert & E-

doüard Hungerford, Juges des appellations des jugemens rendus par les Commissaires de l'Excise. La charge de Surintendant des Forêts & des Parcs, vacante par le decés du Sieur Jean Manley, a été donnée au Sieur Alexandre Pendarves, & le Gouvernement de la Province de Maryland, dont Milord Baltimore est fondateur & proprietaire, a été donné au Sieur Jean Hart.

On mande de Bruxelles, que

que le differend entre le Roy de Pruſſe & les Eſtats de Brabant avoit été terminé pour la ſomme de quatre-vingt mille écus, payables en quatre ans, & que ce qui regarde le Hainaut ſera terminé de la même maniere. Les Sieurs Buis & de Goſlinga, ambaſſadeurs extraordinaires des Eſtats Generaux des Provinces Unies auprés du Roy en France, arriverent le 30. Janvier à Paris. Ils ſe rendirent à Verſailles le 6. Fevrier, où ils eürent audience

particuliere du Roy. Enſuite ils eurent audience de Monſeigneur le Dauphin, de Madame la Ducheſſe de Berry, de Madame, & de Monſieur le Duc d'Orleans, étant conduits par le Baron de Breteüil Introducteur des Ambaſſadeurs.

Obſervations ſur une mort ſubite.

Un jeune homme de ſeize ans, qui depuis l'âge de quatorze ans maigriſſoit, étoit ſujet à une toux & à

une difficulté de respirer, & tomboit en foiblesse quand il avoit fait quelque exercice violent, ou s'étoit mis dans une grande colere, s'étant un soir emporté avec excés contre un camarade qu'il avoit, & ayant aprés cela soupé deux fois plus qu'à l'ordinaire, se coucha à dix heures, & dormit jusqu'à deux, qu'il fut réveillé par une toux violente, à laquelle succeda un grand crachement de sang, & la mort à cinq heures du matin.

On l'ouvrit, & on lui trouva beaucoup de ſang fort peu écumeux dans la trachée & dans ſes bronches; du ſang noirâtre & à demi caillé dans les deux troncs de la veine cave, dans le ventricule droit du cœur, & dans l'artere pulmonaire; pas une goutte de ſang dans le ventricule gauche.

Le tronc de la veine du poumon étoit extraordinairement dilaté, & auſſi gros que tout le cœur, & la cavité étoit aſſez exacte-

ment occupée par un corps étranger rond, & épais de deux pouces.

Le cercle membraneux qui entoure interieurement l'embouchure de l'oreillette gauche dans le cœur, étoit par son bord inferieur plus épais qu'à l'ordinaire, osseux & plus étroit que par le bord superieur ; ce qui est contraire à la conformation commune.

Pour rendre raison de la mort de ce jeune homme, & des accidens qui l'ont precedée, on ne se sert que

d'un ſeul des faits qu'on a obſervez, & on en deduit tous les autres.

Le cercle membraneux placé à l'embouchure de loreillette gauche du cœur eſt une eſpece de petit entonnoir, dont l'ouverture la plus étroite eſt tournée vers le haut ou vers la baſe du cœur. Le ſang pouſſé par la contraction de l'oreillette gauche eſt obligé d'augmenter ſa vîteſſe, pour paſſer d'abord par la partie la plus étroite de cet entonnoir ; aprés quoy il coule

sans difficulté par la partie la plus large dans le ventricule gauche.

Supposé, comme il est assez vrai-semblable, que par la premiere conformation du corps de ce jeune homme cet entonnoir fût renversé, & que le bord le plus étroit du cercle membranenx fût en bas, le sang qui a passé d'abord par la partie la plus large sans augmenter sa vîtesse, n'a pû passer facilement par la partie la plus étroite ; & dans l'effort qu'il a fait con-

tre l'obſtacle, c'eſt à dire contre le bord inferieur de ce cercle, il l'a frapé avec plus de force, & a pouſſé dans les interſtices de ces fibres des particules ſalines, qui non ſeulement l'ont rendu à la longe plus épais, parce qu'elles s'y amaſſoient en grande quantité: mais qui l'ont encore rendu offeux, parce qu'elles étoient ſalines.

Ce bord devenu offeux a perdu ſa flexibilité, & quand le ſang de la veine du poumon ſe preſentoit pour entrer

trer dans le ventricule gauche, & que le cercle membraneux auroit dû s'élargir pour faciliter son entrée, l'ossification l'en empêchoit, & une partie du sang demeuroit dans la veine. De là l'extrême dilatation de ce vaisseau, & le polype.

Le polype formé, le sang ne passoit plus qu'avec beaucoup de peine dans la veine du poumon, & par consequent sejournoit dans les arteres de cette partie, s'y amassoit, les dilatoit,

les rendoit plus minces, & élargiſſoit leurs pores. Les parties les plus ſubtiles du ſang, comme ſes ſels & ſes ſeroſitez, s'échapoient donc aiſément par ces pores agrandis, & de là elles ne pouvoient paſſer que dans la cavité des cellules du poûmon, dans les bronches & dans la trachée. Cette cauſe de la toux & de la difficulté de reſpirer eſt aſſez évidente. Il eſt clair auſſi que la colere ou un grand exercice ſubtiliſant encore plus le ſang, lui

donnoient encore plus de facilité à passer dans les conduits de la respiration, & que comme il abandonnoit presque entierement la route des veines pulmonaires, & que par conse-quent le ventricule gauche avoit peu de sang à pousser dans l'aorte, les foiblesses devoient s'en ensuivre, & enfin la mort, lors qu'il ne passa aucun sang de la veine du poûmon dans le ventricule gauche.

A tout cela il est aisé de joindre ce que les alimens

pris avec excés dans de pareilles circonſtances, peuvent avoir contribué à une mort ſi prompte.

Article des Enigmes.

Parodie de la premiere Enigme, dont le mot eſt *le grais* ou *rocher.*

Mainte Pöëte appelle audacieux,
Et dans ſes vers éleve juſqu'aux cieux
Ces rochers dont le grais

a pris son origine.

Quelquefois pour m'a-
voir dans la carriere
on mine
Pour le bourgeois, pour
le manant.
Je suis grossier en pierre,
en table *fin pour-*
tant.
Grais en pavé *les voya-*
geurs benissent,
Rude pav. *les voyageurs*
maudissent.
Telle servante
Qui rit & chante,

En écurant *des doigts pétrit,*
Avec ſes deux mains attendrit
Le grais, & *fait pleuvoir dans ſon écuelle,*
En l'arrouſant, en l'aſpergeant.
Le pavé *careſſé par mainte Demoiſelle.*
Demoiſelle *eſt du paveur l'inſtrument,*
Et par elle affermi pavé
ferme & conſtant.

Parodie de la ſeconde Enigme, dont le mot eſt *le tiſon.*

Perſonne ne l'a devinée ; car elle eſt plus indevinable que belle.

Jamais dans aucune famille
Nom ne fut ſi ſouvent changé ;
Or devinez donc quel nom j'ai.

Ce n'eſt point le nom de ma fille.

La cendre eſt fille du tiſon,
Puiſque tiſon engendre,
Forme la cendre
Dans le foyer, *où le tiſon*
Prend ſon nom.
Ma mere perd le ſien, qu'elle prit non d'un pere.

La buche du tiſon eſt mere,

Et prit ſon nom
Du bucheron.
C'eſt un quidan bon compagnon,
Qui batiſe avec ſa coignée
Buche, *qui n'a ce nom que quand elle eſt formée.*
Or tiſon eſt le petit-fils
D'un ayeul dont le nom fut pris
Ni de ſon pere,
Ni de ſa mere;
Car l'arbre qui buche

engendra,
Et la terre *que pour*
mere a.
L'arbre qui terre ne ſe
nomme,
Prouve mon dire, &
voila comme
Buche, cendre, tiſon,
Terre, arbre, buche-
ron
Ont chacun leur nom en
partage.
L'as-tu deviné? non, je
gage.

ENIGME nouvelle.

Comme on coupe un gâteau des Rois,
Je coupe le cruel qui met l'homme aux abois;
Je mange à belles dents celui
Qui me mange avec mon étui.
Faisant envie à tous, & n'ayant nulle envie,

Je vais tambourinant
ma vie ;
Car vie l'on peut ap-
peller,
Du moins par façon de
parler,
Le train dont je vais
par le monde,
En suivant la brune &
la blonde,
Suivant aussi brun &
blondin,
Et mainte desœuvré ba-
din,
Qui trés-souvent n'aime

que ma parure,
Et qui s'amuse à m'ôter
ma coifure,
A la remettre, à me
lorgner,
Sans les coups qu'avec
lui je risque de ga-
gner.

II. ENIGME.

D'un pere sedentaire
étant fille ambu-
lante,
De sa nature aussi je suis

participante.
Me promenant fort bien
ſans ſortir de chez
moy,
Me promenant auſſi par
ville & par cam-
pagne,
Des bons rameurs le ſi-
gnal m'accompagne.
Parfois mon ſeul aſpect
cauſera de l'effroy
Aux poltrons qui ſou-
pent en ville.
A qui dort je ſuis inu-
tile,

S'il n'a pris par avance un sage arrangement,
Comme aucun Directeur le prend communément.
Je dirige qui me dirige,
Avec les fous j'ai le vertige;
Je guide quelquefois dans le spirituel,
Pour acheminer vers le Ciel,
Estant propre à mon-

ter, & non pas à
descendre.
Ce que je ne sçai pas de
moy tu peux l'ap-
prendre.
Qui nous prend à la
mine a tort ;
Car il en est de nous com-
me des hypocrites,
Des femmes & des cha-
temites,
Belle montre, & peu
de rapport.

Si-

Samedi 17. Fevrier, jour de la naiſſance de la Reine de la Grande Bretagne, Monſieur Prior, Plenipotentiaire de Sa Majeſté, traita magnifiquement le Duc de Richemont, le Comte de Karnvvarth, les Chevaliers Horbarts, Hatton, Vvebb, & pluſieurs autres Seigneurs Anglois. Ils parurent tous magnifiquement habillez, dans une oc-

caſion où il s'agiſſoit de celebrer la naiſſance d'une Princeſſe trés-aimée de toute la nation. Il y avoit deux tables de vingt perſonnes, & une autre de quinze, toutes trois à quatre ſervices & deſſert. Le Duc de Richemont fit les honneurs de la premiere table, & Monſieur Prior de la ſeconde. Le repas fut ſuivi d'un trés-beau concert ; le ſoir il y eut de

grandes illuminations, on donna une trés-belle collation. Tous les gens de la ſuite des Seigneurs furent auſſi bien regalez. Tout le jour ſe paſſa dans une joye univerſelle ; les ſantez principales qu'on portoit au ſon des trompettes & des timbales, furent celles de la Reine de la Grande Bretagne, à la paix generale, au bon Parlement prochain, &

à la bonne correſpondance éternelle entre la Grande Bretagne & la France.

Ceremonie du Couronnement du Roy & de la Reine de Sicile.

Les lettres de Palerme du mois de Janvier portent qu'on fit le 24. Decembre à Palerme la ceremonie du Couronnement du Roy & de la Reine de Sicile. L'Archevêque de Palerme fit

cette fonction, assisté des Evêques de Mazzara, de Syracuse & de Cefalu. L'Eglise Metropolitaine étoit ornée magnifiquement, & on prepara un trône pour le Roy du côté de l'Evangile, & un pour la Reine qui avoit un degré de moins. Les ornemens royaux avoient été mis dans une Chapelle voisine. Sur les quinze heures d'Italie leurs Majestez se rendirent à l'Eglise. Le Roy de Sicile alla d'abord dans une Chapelle prendre des habits militai-

res, & à l'entrée du Chœur il fut reçû par deux Evêques qui le conduisirent à l'autel, où il fut presenté à l'Archevêque, auquel ils demanderent qu'il le couronnât. D'abord on lui presenta la Profession de Foy, qu'il fit en mettant la main sur les Evãgiles. On recita les prieres prescrites dans le Pontifical, durant lesquelles le Roy étoit à genoux prosterné sur des carreaux. Aprés la benediction, il se leva, & se mit à genoux devant l'Archevêque, qui lui fit les onctions

sur le bras droit & entre les épaules La Messe fut commencée, & au Graduel le Roy alla dans la Chapelle se revêtir du manteau royal. Aprés le Graduel, l'Archevêque s'assit, la mitre en tête; le Roy descendit du trône, &, conduit par les deux Evêques, il reçut à genoux l'épée nuë, & la rendit à l'Archevêque, qui l'aïant fait remettre dans le fourreau, la lui ceignit. Sa Maj. la tira; & l'ayant élevée, la remit de même. Puis le Roy à genoux reçut la couronne, que l'Ar-

chevêque lui mit ſur la tête, & le ſceptre en main. Le grand Ecuyer porta l'épée devant le Roy, lorſque l'Archevêque, accompagné des deux Aſſiſtans le cõduiſit & le plaça ſur le trône, aprés quoy le *Te Deum* fut chanté. La Reine fut couronnée enſuite, reçut les onctions, puis elle fut revêtuë du manteau royal. A l'Offertoire, leurs Maj. allerent à l'offrande, la couronne en tête & le ſceptre en main. Ces ceremonies furent accompagnées d'une triple ſalve d'artillerie.

LA CRITIQUE ODE.

QUel orage est prest à fondre ?
La nuë obscurcit les Cieux,
De son sein pour me confondre
Sort un essein furieux.
Le Préjugé fanatique,
L'aveugle Amour de l'Antique,
L'Orgueïl au hardi regard,

Février 1714. N

L'Envie, à nuire si prompte,
La seditieuse honte
De se détromper trop tard.

Est-ce peu divin Homere,
Qu'aux yeux de tout l'Univers,
Je l'aye avoüé le Pere
De la Fable & des beaux Vers ?
J'ai dit, devois-je plus dire ?
Qu'en tes mains nâquit

la Lyre
Avec l'art de l'accorder ;
Que comme au Roy du
Parnasse,
*L'Auteur * meſme qui*
t'efface
Doit encore te ceder.

Falloit-il, Juge peu
ſage,
Sans diſcerner tes tra-
vaux,
Honorer du meſme hom-
mage
Les beautez & les dé-

* Virgile.

fauts ?
Falloit-il par un miracle,
Te faire vaincre l'obſtacle
Des mœurs, du temps & du lieu ?
De quelque nom qu'on te nomme,
Tu n'étois enfin qu'un homme ;
Falloit-il te faire un Dieu?

L'Erreur te croit infaillible.
Sors, viens la déſavoüer
De ce mérite impoſſible

Dont elle ose te loüer.
Vois par quelles réveries
L'Abus des Allégories
Veut surprendre nôtre foi;
Et de tes faux interprétes
Démens les gloses abs-
traites,
Impénétrables pour toi.

Si tu gardes le silence,
Au defaut de ton secours
J'ai du moins pour ma
défense
Les vrais sçavans de nos
jours.

J'en ſçais qui malgré les âges
Pésent les plus grands ſuffrages
Au poids exact du bon ſens ;
La Raiſon, dès ſa naiſſance,
A ſur eux plus de puiſſance
Qu'une erreur de trois mille ans.

* *Du Précepteur d'Alexandre*

* Ariſtote.

Le ſophiſtique chaos
Si long-temps a vû s'é-
tendre
Un vain ſyſtême de mots.
Malgré ce regne paiſible,
De l'Obſcur, l'Intelligible
Triomphe enfin a ſon tour:
Et malgré leurs privileges
Au fonds meſme des Col-
leges
La vérité s'eſt fait jour.

Loin donc reſpects ido-
laſtres
Des erreurs des temps

passez,
Préjugez opiniastres,
Taisez-vous, disparoissez.
Sur l'opinion vulgaire,
L'examen le plus sévere
N'est jamais hors de saison.
C'est à la voix de Dieu même
Qu'appartient le droit supresme
De captiver la Raison.

Que tout le reste subisse
Le Tribunal erigé.

Venez, entrez dans la lice
Orateurs du Préjugé.
Mais avant que l'Eloquence
Prenne par vous la défense
Des droits de l'Antiquité,
Souffrez encor qu'en ces rimes
Je vous trace les maximes
Que me dicte l'Equité.

Bravant, d'un dédain facile,

Mes traits les mieux ai-
guisez,
Diriez-vous que vrai
Zoile,
J'emprunte des traits
usez?
Qu'à ces raisons impru-
dentes
Déja cent plumes sçavan-
tes
Ont fait perdre leur credit?
N'importe: il faut les
confondre,
Dussiez-vous pour y ré-
pondre

Dire auſſi ce qu'on a dit.
N'allez pas de phraſes
vuides
Enfler vos raiſonnements,
Par des principes ſolides
Jettez-en les fondements :
Qu'ils ſoient féconds, im-
muables ;
Dans vos conſéquences
ſtables
Qu'ils gardent toûjours
leurs droits ;
Et ſimples dans la diſ-
pute,
Craignez qu'on ne vous

impute
Deux meſures & deux
poids.

De l'Ironie inſultante
Fuyez le freſle ſouſtien :
Malgré ſa grace piquante
Un bon mot ne prouve
rien.
Plus d'un m'eſt venu ſoû-
rire ;
Je me ſerois mieux fait
lire ,
S'ils égayoient mes écrits ;
Mais loin que je les ré-

grette,
D'une loüange ſecrette
Mon cœur m'en donne le
prix.

*Du * Heros de l'Iliade*
N'imitez pas le couroux;
C'eſt Neſtor qui perſuade:
Empruntez ſon ſtile doux.
Ceux que leur fiel empoi-
ſonne,
Le droit ſens les aban-
donne,
Les livre aux Illuſions;
L'imprudent Paralogiſme

* Achille.

Et le ſuperbe Sophiſme
Sont enfans des Paſſions.

Oüy, malheur à qui dédaigne
D'inviolables égards:
Qu'entre nous l'amitié regne
Dûſſent perir tous les Arts,
Il eſt des véritez ſaintes,
Qu'aux mépris des laſches craintes
Le zéle doit ſouſtenir.
Mais ſur des beautez mortelles

Nos lumieres valent-elles
La paix qui doit nous unir ?

Il n'eſt rien que je ne faſſe
Pour conſerver cette paix:
Fallut-il demander grace
Aux deux partis ; je le fais ;
Aux adorateurs d'Homere
Je m'avoüerai téméraire ,
D'en avoir trop rejetté ;
Et que ceux qu'Homere

bleſſe,
Me pardonnent la foi-
bleſſe
D'en avoir trop adopté.

L'INDIEN ET LE SOLEIL,

FABLE.

GRand Roy, qui vois les Arts d'un regard favorable,
Et dont avec tranſport j'eprouve la bonté,
Souffre

Souffre qu'ici la Verité
Se cache un moment ſous
la Fable.

UN *habitant de l'Inde*
adoroit le Soleil.
Un zéle renaiſſant nuit
& jour le devore,
Et, plein de l'objet qu'il
adore,
L'ardeur de le loüer inter-
rompt ſon ſommeil.
Quelquefois celébrant ſa
lumiere féconde,
D'un regard attentif il le

ſuit dans ſon cours,
Admire en lui l'Ame du monde;
Toûjours chantant, & ſe plaignant toûjours
Qu'à ce qu'il ſent nul terme ne réponde.

Il peint tantôt le celeſte flambeau
Vainement aſſiegé par les ſombres nüages,
Et bien-toſt vainqueur des orages
Reparoiſſant encore plus

beau.

Il fait Hymne ſur
Hymne, en remplit
la contrée ;
Tout accourt à ſa voix, &
chacun l'écoutant,
Beniſſoit la puiſſance en
ſes vers célebrée,
Tandis que du plaiſir de
la voir adorée
Le chantre ſe tient trop
content.

Le Soleil touché de ce
zéle,

Sur ſes champs deſſechez
jette un œil careſſant.
Soudain, moiſſon double
& plus belle,
Verger fertile & fleuriſſant.
Soleil, dit l'Indien, je
rends à tes largeſſes
Tout l'hommage que je
leur doi:
Tes bienfaits cependant
n'acquiérent rien ſur
moi;
Tu peux augmenter mes
richeſſes

Mais non pas mon zele pour toi.

LETTRE de Catalogne.

IL y a long-temps, Monsieur, que je n'ay eu l'honneur de vous escrire, parce qu'il n'y a rien eu qui fust digne de vous estre mandé, mais ce qui se passe icy presentement merite bien que vous en soyez informé; tous les peuples de la Catalogne se sont soulevés & ont pris les armes. Mr. le

Duc de Popoly a fait de gros détachements, l'un pour envoyer sur la Viguerre de Villa Franca, & l'autre dans le Valles.

J'apprends par un Courier qu'il m'envoye qu'ils ont fort bien fait l'un & l'autre, que celuy de Valles commandé par le Comte de Montemart aprés avoir chassé les rebelles de plusieurs postes qu'ils occupoient, brusle entierement Caldas de Montbouy & une partie de S. Manat, le calme paroiſ-

soit restably de ce costé là.
Il est depuis entré dans la plaine de Vich, & comme l'arrivée des troupes dans celuy-cy avoit attiré tous les rebelles de ce costé pour nous disputer un passage que l'on appelle le Col Secabra, il trouva celuy du Congost libre & sans resistance, il chassa les Miquelets & rebelles qui en formoient le blocus & qui tenoient Mr. de Bracamonte trés resserré dans cette Ville.

Il les suivit avec toute la

diligence poſſible & les attaqua dans un poſte avantageux que l'on appelle N. Señora de la Gleva, il les y força aprés en avoir tué 200. & 104 faits priſonniers, & aprés avoir chaſſé un corps de revoltés qui étoient dans la montagne de S. Hypolite, il fit piller ce Village & le fit brusler & tout ce qui en dépendoit.

J'avois envoyé un déſtachement aſſez conſiderable à l'Equerol pour diſſiper les rebelles qui ſe pourroient

roient trouver de ce coſté, mais ils n'attendirent pas l'arrivée des troupes & tout ſe retira dans le moment, cela paroiſt encore finit pour un temps dans la plaine de Vich à la reſerve des Villages du Mont Senis qui ont encore les armes à la main, le Comte de Montemart doit aller dans le Lluzanes y joindre le Brigadier Dom Joſeph Vallejo. Tous les rebelles ſe ſont retirés de ce coſté-là & de celuy de Manreſa & de Solſona

Février 1714. P

ne, il me paroiſt que le coſté de Solſonne eſt celuy qui donne le plus d'inquiétude ; Dom Joſeph Vallejo avoit beaucoup de troupes à ſes ordres & les avoit fort diviſées dans des quartiers differens pour reſſerrer autant qu'il pourroit la garniſon de Cardonne, mais tout d'un coup elles ſe trouverent inveſties ſans ſe pouvoir donner la main l'un à l'autre, meſme Vallejo ayant aſſemblé un Corps de troupes aſſez conſiderable, ne

puſt y aller luy meſme leur porter du ſecours, le grand nombre des rebelles qu'il y a de ce coſté-là, luy en ayant fermé le paſſage.

Dom Diego Gonzales qui eſtoit party du Camp avec un autre deſtachement arriva tres à propos pour ſecourir le Regiment de Brabant Cavalerie Walone, qui eſtoit aſſiegé dans Yqualada où il ſe deffendoit, & ayant bruſlé le Village de S. Quintin il marcha à la Puëbla où les rebelles s'étoient

retirés & fortifiez, & les y ayant forcé & passé au fil de l'espée tout ce qui se rencontroit, il y avoit mis le feu, il estoit revenu depuis à Mattorell où il attendoit du Canon & des mineurs pour attaquer trois Chasteaux qui sont prés de-là, occupés par les rebelles, tres-bons pour leurs situations & qui incommodent fort la communication du Camp. La nouvelle la plus importante, est celle de l'arrivée de la Flotte de Ca-

dix à Tarragone avec toutes les munitions de guerre & de bouche que l'on attendoit dont M. le Duc de Popoly me fait part par ſon dernier Courrier, il compte quelle ſera inceſſamment devant Barcelonne.

J'ay l'honneur d'eſtre avec un reſpectueux attachement, Monſieur, voſtre trés-humble & tres-obéïſſant Serviteur

FIENNES.

MARIAGE.

LE trente Janvier dernier Mr. Henault Préſident au Parlement, Fils de Monſieur Henault Fermier General, épouſa Mademoiſelle de Montargis, Fille de Mr. de Montargis Garde du Tréſor Royal.

Voici des Vers qui ont eſté faits à l'occaſion de ce mariage.

PAr un beau jour de la
nouvelle année
Rendit visite à messer
Hymenée
Dame raison ; dessein ju-
dicieux
Guidoit ses pas, elle s'of-
fre à ses yeux.
Qui fust surpris n'est be-
soin de le dire
bien l'entendez, à son
abord le Sire
Fait grise mine, oh, dit-il,
par mon chef,
Là donc icy vient nous
porter mechef,

Car long-temps qu'en mes
estats pour cause
De tout sans elle à mon
gré je dispose ;
Là pour détruire un in-
juste soupçon
Raison sourit , & parla
sur ce ton.
Dieu des Epoux dont le
trop dur empire
Contre ton joug revolte
maint beau Sire ,
Et qui veras si reglement
n'y mettre
Ton regne choir par fau-
te de sujets ,
Escoute moy ; tes avares

ministres,
L'humble interest, & les
fraudes sinistres
le faux honneur, qui sou-
vent suit tes pas,
Font seuls le mal qui regne
en tes Estats;
Bannis, crois-moy, cette
troupe perfide,
Qu'à tes conseils au lieu
d'eux je préside,
Tu regneras paisible, &
les mortels
Viendront en foule encen-
ser tes Autels;
Que si ne veux croire à
mon témoignage,

Eprouve au moins que
mon conſeil eſt ſage.
Prés d'un Hoſtel par Thé-
mis habité
Azile ſur contre l'iniquité,
Chez Mecenas eſt gentille
Donzelle
Que je cheris par grand
excés de zele,
Car ſa jeuneſſe inſtruite en
mes devis
Oncques ne fuſt rebelle à
mes avis,
Mon amitié ja long-tems
luy reſerve
Un favori de Thémis, de
Minerve,

A mes leçons tres-docile
sujet,
Et qui sans moy ne forme
aucun projet,
Que si son nom tu ne con-
nois encore
Damon s'appelle, Apollon
qu'il honore
N'a gueres encor charmé
de ses écrits
Du beau parler luy decer-
ne le prix;
Enfin tous deux semblent
faits l'un pour l'autre
Et ton aveu doit suivre icy
le nostre,
Amour sera de la feste; &

je crois
Qu'il m'obéit pour la premiere fois,
A ces propos hymen rompt le silence,
Et sans tenir sa réponse en balance
C'a repond-il éprouvons, j'y consens
Si tant de maux douloureux & cuisans
N'adviendroient point aux époux en ménage
Faute d'avoir pris de toy conseil sage,
Allons, je cede à tes empressements

Et vais unir à tes yeux nos
Amans ;
Il dit, bien-toſt l'un & l'au-
tre ils arrivent
Au lieu marqué, les ris les
jeux les ſuivent,
Ils ſont ſurpris d'y rencon-
trer l'amour
Qu'ils n'attendoient que
vers la fin du jour,
Le couple heureux joint
d'un lien durable
Dans beau Palais trouve
excellente table
Dieu des feſtins d'y repan-
dre ſes mets,
Cerés, Bachus, d'y verſer

ſes bienfaits,
Amour, Hymen, raiſon
d'entrer en danſe,
Jeux & plaiſirs de ſauter
en cadence,
Tant que ce Dieu qui
donne le repos
Sur maints beaux yeux
vient verſer ſes pavots,
Alors amour luy meſme
deshabille,
Dans lit benit met pucelle
gentille
Et qui bien-toſt pucelle ne
ſera,
Le meſme Dieu bon ordre
y donnera;

Enfin ayant fait Haran-
gue à ſa mode
Promet Poupons comme
c'eſt la méthode,
Ferme rideaux & delo-
geant ſans bruit
Laiſſe à l'Amour le ſoin
de cette nuit.

A MONSIEUR LE PRESIDENT HENAULT,

EPITALAME.

L'Autre jour c'étoit feſte
aux rives du Permeſſe,
Venus y préſidoit: aux pieds
de la Déeſſe
En preſence des Ris, des
Graces, & des Jeux
Phebus & les neuf Sœurs
renouvel.

renouvelloient leurs
vœux:
Vœux dont, l'Amour jadis
dreſſa le Formulaire,
Vœux d'aimer pour aimer,
ſans autre engagement,
De promettre, mais ſans
ferment
Ou ſans garans du moins,
que le deſir de plaire:
Tous vœux écrits au Rite
de Cythere
Ennemy d'un joug plus ſé-
vere.
Muſes à ce grand jour
étoient vos favoris.
Ceux qui du beau langage

ont obtenu le prix,
Les Catulles nouveaux ;
dont l'amoureuſe lyre
Attendrit Leſbie, ou Thamire,
Les Théocrites ſoupirans,
Les Tragiques fameux
qui, par de certains charmes,
Des plus plus beaux yeux tirent des larmes,
Ces derniers en grand deüil : les Quinauts plus galans
Vêtus d'habits legers, & de Cothurnes blancs.
Regne Amour, regne ſeul

sur les bords d'Hypo-
crene
S'écrioyent les neuf sœurs.
à l'invocation
Tous les Chœurs répon-
doient. Tel que le
zele entraîne
Donne même à l'Hymen
quelque imprécation.
Hylas prés d'Apollon avoit
alors sa place,
Hylas couvert de lauriers
tous nouveaux,
Hylas qui jeune encor, loin
de nos vieux Rivaux
Se traça deux chemins au
chemin du Parnasse,

Du pur & libre Amour il
maintenoit les droits.
Euterpe ayant en main le
ruſtique Hautbois
C'eſt moy, dit-elle, Amour,
qui ſuis bien aſſurée
D'enſeigner tes loix aux
humains
Selon leur texte pur telles
que de tes mains
Je les reçus ſous le regne
d'Aſtrée,
Diſtingue auſſi mes ſujets
entre tous.
Mes leçons ont formé plus
d'Amans que d'Epoux.
Amoureux du loiſir que

l'Idyle respire
Où vivroyent-ils mieux
que sous ton Empire ?
Du sexe ils sont assez
cheris....
Elle regarde Hylas avec
un doux souris,
Mais tout à coup une clarté
plus pure
Luit au double Vallon,
on reconnoist Mercure
Qui descend d'un vol
promt, du celeste
lambris,
Amy de tout illustre, &
qui donne au merite,
Les mesmes soins qu'il doit

aux affaires des Cieux.
A-t'il tort ? les hommes d'Elite
Ne ſons-ils pas les vrais enfans des Dieux ?
Chacun ſçait quel reſpect le Parnaſſe luy porte
L'hymen marchoit tout fier d'une ſi bonne eſcorte
Et Plutus les ſuivoit tous deux
Peu de gens dans ce lieu connoiſſoient ſon viſage
Dieu peſant, qui cent fois a foulé ſous ſes pas
Les fleurs dont le Permeſſe

embellit ſon rivage
Il eſtoit ce jour-là plus
humain, moins ſauvage
Il répend ſes tréſors aux
pieds du jeune Hylas.
Hylas ne regardoit que
Mercure, & les Muſes,
Je veux ton cœur, ta main
ne me refuſe pas
Dit Mercure, l'Hymen
t'offrira des appas...
Hylas pour refuſer medi-
toit des excuſes
Quand l'Hymen à ſes yeux,
pour premier de ſes
dons,
Dévoila le portrait d'une

Nymphe charmante,
Il s'arreſte, il contemple..
Eh bien nous te perdons
S'écria la troupe ſçavante
Cette Nymphe à jamais
te dérobe à ces lieux
Elle va t'occuper de ſoins
plus ſerieux,
Elle n'eſt pas voſtre en-
nemie
Répond l'Interprete des
Dieux
Son Pere eſt pour nos Arts
un amy précieux
Dont, contre le faux gouſt
la raiſon affermie
Aſſure au vray merite un
accuëil

accuëil glorieux.
Paulestre, cette Nymphe
a nos plaisirs fidelle,
Suivra souvent icy son pere
& son Epoux,
Je vois dans l'avenir, d'une
chaine si belle,
Les fruits se consacrer à
vous.
Par cet espoir flateur, la
troupe un peu remise,
Reçoit l'Hymen, approu-
ve le party,
L'Amour suivit Hylas chez
la Nymphe promise,
Il si trouva si bien, qu'il
n'en est point sorti.

Février 1714.

A MADRID

ce 29. Janvier, 1714.

Un des jours de la ſemaine derniere, le Roy ſe rendit au Pardo pour chaſſer ; c'eſt le ſeul divertiſſement que Sa Majeſté prend pour diſſiper le chagrin que lui cauſe *la maladie de la Reine*. On avoit depuis deux jours enfermé un Sanglier qui n'eſtoit pas des plus grands ; mais la faim & la ſoif qu'il avoit enduré avoient beau-

coup augmenté sa colere, & sa ferocité. Aussi-tost qu'il eut été lâché, on luy donna les chiens; mais en ayant tué un, les autres s'épouvenrerent. Le Roy luy tira un coup de fusil qui ne le blessa pas assez pour l'arrester, & il courut avec une furie extraordinaire droit à Sa Majesté. Dom Alonso Manrique, Comte de Montenuevo, premier Ecuyer & Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté qui l'avoit toujours suivie dans ses voya-

ges, & à la guerre depuis ſon avenement à la Couronne, ſe trouvant prés d'elle, il prit en un moment le parti le plus prudent & le plus heureux qu'il auroit pû prendre, aprés y avoir penſé long-tems. Il ſe jetta à corps perdu au-devant de la beſte afin de donner au Roy le temps d'eſtre ſecouru. Le Sanglier lui donna pluſieurs coups de ſes deffenſes, qui luy déchirerent ſes bottines, ſon haudechauſes & ſes habits, juſqu'à luy dé-

couvrir le haut de la cuiſſe ; mais ſans aucune autre bleſſure que quelques contuſions. Ainſi il ſe tira d'un peril qui lui pouvoit eſtre funeſte avec un applaudiſſement general, & une gloire à laquelle pluſieurs autres Seigneurs auroient voulu avoir part.

LETTRE
de M. le C. D. F...
à S. Felion de Pallerols le 11. *Février.*

Depuis ma Lettre écrite

du 25. du mois paſſé, le Comte de Montemart ne ſe trouvant pas aſſé fort avec le détachement qu'il avoit pour entrer dans le Lluſanes, s'en fut à Moya, & delà ayant marché par Manreſa du côté de Solſone, j'ai ſçu qu'aprés avoir raſſemblé les quartiers diſperſées de Vallejo, & s'être joint à lui, il avoit ſecouru Bergue & le Château de Gironelle que les Rebelles avoient bloqué, de maniere qu'il n'y pouvoit rien entrer, & que

les affaires de Llusanes l'ayant obligé d'y revenir diligemment il y estoit entré sans beaucoup de resistance, & y avoit brusle prés de Llusanes, S. Feliou, Cassera, Orista, plusieurs autres Villages & plusieurs Fermes repandus dans le Pays, il estoit arrivé le 7. a Austot où il attendoit de nouveaux ordres de M. de Popoli.

La plaine de Wic paroist presentement tranquille parce que nous y touchons, M. de Caraffa est

encore à l'Eſquerol qui eſt à deux lieuës du Pont de la Roda qui eſt à l'entrée de cette plaine, & tient par là tout le Pays. Il n'y a que les Villages du Montſeny qui ſont encore les armes à la main, ſurtout depuis qu'Armengol qui eſt venu debarquer à S. Pol avec 600. hommes les a joint, ce petit ſecours a donné de l'audace a cette canaille, & il s'eſt joint à lui beaucoup de volontaires & de Revoltés, je ne ſçay ſi Montemart prendra

la resolution d'aller les chasser & chastier les Villages coupables, où d'aller à Castelciudad ou il n'y avoit le 8. que pour quinze jours de vivres. D'un autre costé le Marquis de Firmacon que j'ay envoyé d'icy avec un gros destachement du costé de Campredon est à S. Jean de las Vabades, sa marche a fait un tres bon effet; plusieurs Vallées & d'autres qui avoient pris les armes sont venus demander misericorde. mais toute la vi-

guerie de Ripole continuë dans ſa rebellion, & tout eſt retiré dans les montagnes, en ſorte que l'on ſera obligé de les y forcer, pour les réduire. Pour ce qui regarde le coſté de la Marine, il y a eu de differentes actions dans leſquelles les Troupes de Sa Majeſté Catholique ont eu l'avantage, neanmoins le poſte de S. Pol qui n'eſt qu'à trois quarts de lieuës de Caſtella qui eſt le plus avancé que nous ayons a eſté pris & repris pluſieurs fois. Il eſt ac-

tuellement aux rebelles qui qui s'y sont si fortifiez qu'il faut du canon pour le reprendre. Dom Gabriel Cano Maréchal de Camp qui commande sur cette Coste, attend un renfort de l'Armée du Duc de Popoli, & de l'artillerie pour les y attaquer & les en chasser. On a envoyé Dom Diégo Gonsales avec un gros détachement pour empêcher leur communication avec ceux qui sont au Montseny, & pour les prendre par derriere dans le temps que M.

de Cano attaquera ce poſte. Les vents d'Eſt ont eſté ſi violens depuis pluſieurs jours que juſqu'à preſent on n'a pû faire paſſer le canon deſtiné pour l'attaque de S. Pol, ſi-toſt qu'ils ceſſeront, c'eſt une affaire de quatre ou cinq heures.

Mr. de Valouſe que j'avois laiſſé du côté de la Marine, pour veiller à ce qui ſe paſſoit de ce coſté-là, a raſſemblé tout ce qui l'a pû de troupes, & s'eſt venu cantonner à Tordera pour ſoutenir Oſtalric, nos

postes de Pineda-Calella &
Malgrat, & en même tems
ceux de Sancta-Colomba
& autres qui sont vers la
montagne, & pour voir ce
qui se passe du costé de la
Marine. J'ay fait passer
quelques troupes du Rous-
sillon à M. Gandolfe pour
conserver les deux Sardai-
gnes, mais il n'y en a pas
assez pour envoyer à Cas-
telciudad qui doit estre blo-
qué par tous les Sommerans
de la Conque de Tremp,
du Marquisat de Paillas qui
ont pris les armes, & qui

doivent ſe joindre à ceux de Baronie de Baga & Portella. Je ne puis y en envoïer d'avantage, mais je ſuis perſuadé que le Comte de Montemart y marchera bien-toſt, il a le temps de le faire, attendu qu'il y a pour plus de 15. jours de vivres dans Caſtelciudad, lorſque le Comte de Montemart ſera preſt d'y arriver, M. de Gandolf profitera de cette occaſion pour y faire entrer un convoy que l'on a aſſemblé à Puïcerda pour y envoïer.

On assure que Monsieur de Thouy doit venir incessamment à Lerida pour commander depuis Solsone jusques dans les montagnes de la Conque de Tremp & de Paillas, il doit amener avec luy les Troupes Walones, douze Escadrons & douze Bataillons de celles qui sont venu d'Estramadure.

Les Lettres de Perpignan du 16. Février portent que les Troupes que commande le Comte de Fennes avoient été attaquées par un

gros corps de Rebelles ſi à l'impourvû qu'elles avoient plié d'abord, mais que s'étãt ralliées, elles avoient mis les Rebelles en déroute, qu'il en étoit reſté ſur la place plus de trois cens, & cent trente faits priſonniers. Celles de Catalogne portent que les Barcelonois au nombre de ſix cens hommes étoient venus attaquer une redoute occupée par les Eſpagnols du coſté des Capucins, laquelle s'étoit bien deffenduë, quoiqu'il n'y eut que quarante hommes dedans

dans, les Rebelles ont perdus cinquante hommes dans cette action glorieuse pour les Troupes Espagnoles, & un grand nombre blessez.

On écrit de Landau du 14. Février, que le Marquis de Vieuxpont détacha le 12. deux cens hommes des Grenadiers qui y sont en quartier, & un pareil nombre de Dragons sous les ordres d'un Colonel : Ils prirent la route de Spire, où ils furent joint par un pareil détachement. Ils marche-

rente enſuite du coſté de Vorms, où ils trouverent 120. Houſſards ennemis qui prirent la fuite à l'arrivée du détachement de noſtre Garniſon ; nos Dragons les pourſuivirent, & en prirent deux qui dirent qu'il eſtoit ſorti de Maïence un Convoi conſiderable de toutes ſortes de munitions pour Philiſbourg : noſtre détachement marcha enſuite le long du Rhin, & nous venons d'apprendre que la plûpart de ces bateaux avoient coulez à fond, & que

les autres avoient regagné Maïence ; on ſçaura le détail au retour du détachement.

On mande de la Haye du 19. Fevrier que le Comte de Strafford qui y eſtoit arrivé avoit eu une longue conference avec les Plenipotentiaires d'Eſpagne & enſuite avec les Eſtats Generaux.

On écrit du Port de Scette en Languedoc que l'on y charge pluſieurs Baſtimens de bleds & de foins pour l'armée d'Eſpagne.

MORT.

Mr. Eſtienne de Bragelongne Capitaine au Regiment des Gardes, Major general & Brigadier des Armées du Roy, eſt mort le premier Février, il fut d'abord dés l'âge de cinq ans reçû Chevalier de Malte, il quitta cet Ordre Militaire, pour épouſer ſa couſine germaine, commença à ſervir en qualité de Cornette de Cavalerie, & en cette qualité il fut pris pri-

ſonnier à la Bataille de Tré-
ves à l'âge de quatorze ans,
où il eut trois chevaux tuez
ſous luy ; en ſuite S. M. luy
donna une Enſeigne au Ré-
giment des Gardes. Aprés
la bataille de Steinkerque
le Roy lui donna une Com-
pagnie dans le meſme Ré-
giment, enſuite le fit Inſ-
pecteur d'Infanterie, Ma-
jor general, & Brigadier de
ſes Armées, il fut bleſſé d'un
coup de mouſquet à la tête
au Siége de Namur, où il
ſervoit en qualité de Ma-
jor general ; il s'eſt diſtin-

gué à plusieurs Siéges & Batailles : Il a esté marié à Marie-Hector de Marle sa cousine germaine.

Il estoit fils de Thomas de Bragelone Seigneur d'Enjenville, premier President au Parlement de Metz, & de Dame Marie-Hector de Marle, & frere de Christophe-François de Bragelongne, Conseiller de la grande Chambre au Parlement de Paris, de de Geofroy-Dominique de Bragelongne, Vicomte d'Edeville, Maître des Re-

queſtes ; de Nicolas de Brage-
longne qui eſt mort en 1713.
Doyen & Comte de Sains Ju-
lien de Brionde; de Thomas
de Bragelongne Docteur en
Théologie de la Faculté de Pa-
ris, Chanoine honnoraire de S.
Julien de Brionde, Doyen de
Senlis, puis Chanoine de l'E-
gliſe de Paris, & de quantité
d'autres freres & ſœurs, ſa mere
ayant eu 17. ou 18. enfans

La famille de Bragelogne eſt
tres conſiderable dans l'Epée &
dans la Robe, dont on raporte
ſon origine à Gelogne Seigneur
de Bray, Fondateur de la
Terre de Bragelongne que l'on
croit fils puiſné de Landry
Comte de Nevers & d'Auxerre;
& de Mathilde de Bourgogne-

Comté, quoy qu'il en ſoit elle eſt tres conſiderable à Paris depuis Thomas de Bragelongne Ecuyer Seigneur de Jouy de de Braſſy & de Ouzé, qui épouſa en premieres Nôces Thomaſe Regnier, & en ſecondes Nôces Marie Favier, il eut des enfans des deux lits ; du premier il eut Martin de Bragelongne Lieutenant particulier, civil & criminel au Chaſtelet de Paris & Prevôt des Marchands en 1558. ſon frere du 2. lit Thomas de Bragelongne fut Lieutenant criminel au Châtelet de Paris laiſſa poſterité qui eſt éteinte.

Mais de Martin de Bragelongne ſon frere aîné toutes les branches de cette maiſon ſont ſorties. Il eut ſix garçons, ſçavoir Jean, Jerôme, Thomas, Marttin, Nicolas & Jacques qui ont fait chacune une branche qui sõt raportées juſtes dans le Morery.

MEMOIRE sur la circulation du sang des Poissons qui ont des oüies, & sur leur respiration.

DAns les divers Memoires qu'on a lûs à l'Academie, on a fait voir qu'elle étoit la structure du cœur des Poissons, & celles de leurs ouïes. Pour suivre cette matiere, il est à propos de parler de leurs usages; Mais pour

les rendre intelligibles à tout le monde; il eſt neceſſaire de faire ici une brieve recapitulation de ce que j'ay dit touchant cette même ſtructure.

On remarquera donc qu'elle eſt differente dans les differentes eſpeces de Poiſſons où l'on trouve ces parties. On a fait voir à l'Academie des Exemples de ces differences; mais je m'arreſte aujourd'huy particulierement à la Carpe que l'on trouve commodément, & ſur laquelle on pourra avec facilité verifier tout ce que je vais dire.

Chacun ſçait que le cœur de tous les Poiſſons qui ne reſpirent pas l'air n'a qu'une cavité, & par conſequent qu'une oreillette à l'embouchure du vaiſſeau qui y rapporte le ſang. Celle du cœur de la Carpe eſt appliquée au coſté gauche.

La chair du cœur eſt fort épaiſſe, par rapport à ſon volume, & ſes fibres ſont tres-compactes: Auſſi a-t'il beſoin d'une forte action pour la circulation comme on le verra dans la ſuite.

Il n'y a perſonne qui ne

ſçache ce que c'eſt que des ouïes; mais tout le monde ne ſçait pas que ce ſont ces parties qui ſervent de poumons aux Poiſſons. Leur charpente eſt compoſée de quatre coſtes de chaque coſté qui ſe meuvent tant ſur elles-mêmes en s'ouvrant & ſe reſſerrant qu'à l'égard de leurs deux appuis ſuperieur & inferieur en s'écartant de l'une & de l'autre, & en s'en rapprochant. Le coſté convexe de chaque coſte eſt chargé ſur ſes deux bords de deux eſpeces de feüillets, chacun deſ-

quels eſt compoſé d'un rang de lames, étroites & rangées & ſerrées l'une contre l'autre qui forment comme autant de barbes ou franges ſemblables à celles d'une plume à écrire; & ce ſont ces franges qu'on peut appeller proprement le poumon des Poiſſons.

Voila une ſituation de parties fort extraordnaire & fort ſinguliere. La poitrine eſt dans la bouche auſſi-bien que le poumon. Les coſtes portent le poumon, & l'animal reſpire l'eau.

Les extremitez de ces coſ-

tes qui regardent la gorge sont jointes ensemble par plusieurs petits os, qui forment une espece de sternon, enssorte néanmoins que les costes ont un jeu beaucoup plus libre sur ce sternon & peuvent s'écarter l'une de l'autre beaucoup plus facilement que celles de l'homme, & que ce sternon peut-estre soulevé & abaissé. Les autres extremitez qui regardent la base du crane sont aussi jointes par quelques osselets qui s'articulent avec cette même base & qui peuvent s'en éloigner, ou

s'en approcher.

Chaque coſte eſt compoſée de deux pieces jointes par un cartilage fort ſouple, qui eſt dans chacune de ces parties ce que ſont les charnieres dans les ouvrages des artiſans.

La premiere piece eſt courbée en arc, & ſa longueur eſt environ la ſixiéme portion du cercle dont elle feroit la partie.

La ſeconde décrit à peu-prés une fromaine majuſcule.

La partie convexe de chaque coſte eſt creuſée en goutiere, & c'eſt le long de ces

goutieres que coulent les vaiſſeaux dont il ſera parlé ci-aprés.

Chacune des lames dont les feüillets ſont compoſez, à la figure du fer d'une faux, & à ſa naiſſance, elle a comme un pied ou talon qui ne poſe que par ſon extremité ſur ſur le bord de la coſte.

Chacun de ces feüillets eſt compoſé de cent trente-cinq lames ; ainſi les ſeize contiennent huit mil ſix cens quarante ſurfaces, que je compte icy parce que les deux ſurfaces de chaque lame ſont revêtuës

dans toute leur étenduë d'une membrane tres fine, sur laquelle se font les ramifications presque innombrables des vaisseaux capillaires de ces sortes de poumons.

J'ay fait voir à la compagnie qu'il y a quarante-six muscles qui sont employez aux mouvemens de ces costes; il y en a huit qui en dilate l'intervale, & seize qui le resserrent, six qui élargissent le cintre de chaque coste, douze qui le retrecissent, & qui en même temps abaissent le sternon, & quatre qui le soulevent.

Les ouïes ont une large ouverture, ſur laquelle eſt poſé un couvercle compoſé de pluſieurs pieces d'aſſemblage, qui a le même uſage que le panneau d'un ſoufflet, & chaque couvercle eſt formé avec un tel artifice qu'en s'écartant l'un de l'autre, ils ſe voutent en dehors pour augmenter la capacité de la bouche, tandis qu'une de leurs pieces qui jouë ſur une eſpece de genou tient fermées les ouvertures des ouïes, & ne les ouvre que pour donner paſſage à l'eau que l'animal a reſpiré, ce qui

se fait dans le tems que le couvercle s'abat & se referre.

Il y a deux muscles qui servent à soulever le couvercle, & trois qui servent à l'abatre & à le referrer.

On vient de dire que l'assemblage qui compose la charpente des couvercles les rend capables de se vouter en dehors. On ajoûtera deux autres circonstances. La premiere est que la partie de ce couvercle qui aide à former le dessous de la gorge est plié en éventail sur de petites lames d'os pour servir en se

deployant à la dilatation de la gorge dans l'inſpiration de l'eau. La ſeconde que chaque couvercle eſt revêtu par dehors & par dedans d'une peau qui luy eſt fort adherente. Ces deux peaux s'uniſſent enſemble, ſe prolongent audelà de la circonference du couvercle d'environ deux à trois lignes, & vont toûjours en diminuant d'épaiſſeur. Ce prolongement eſt beaucoup plus ample ſous la gorge que vers le haut de la teſte. Il eſt extrêmement ſouple, pour s'appliquer plus exactement à

l'ouverture ſur laquelle il porte, & pour la tenir fermée au premier moment de la dilatation de la bouche pour la reſpiration.

Voila pour ce qui regarde la ſtructure des oüies : paſſons à preſent à la diſtribution de leurs vaiſſeaux.

L'Artere qui ſort du cœur ſe dilate de telle maniere, qu'elle en couvre toute la baſe : enſuite ſe retreciſſant peu à peu elle forme une eſpece de corne. A l'endroit où elle eſt ainſi dilatée, elle eſt garnie en dedans de pluſieurs

colonnes charnuës qu'on peut conſiderer comme autant de muſcles qui font de cet endroit de l'aorte comme un ſecond cœur, ou du moins comme nn ſecond ventricule lequel joignant ſa compreſſion à celle du cœur, double la force neceſſaire à la diſtribution du ſang pour la circulation.

Cette artere montant par l'intervalle que les oüies laiſſent entre-elles, jette vis-à-vis de chaque paire de côtes de chaque côté une groſſe branche creuſée ſur la ſurface exte-

rieure de chaque côte & qui s'étend le long de cette gouttiere d'une extremité à l'autre du feüillet. Voila tout le corps de l'Aorte dans ce genre d'animaux. L'Aorte qui dans les autres animaux porte le sang du centre à la circonference de tout le corps, ne parcourt de chemin dans ceux-ci que depuis le cœur jusqu'à l'extremité des oüies, où elle finit.

Cette branche fournit autant de rameaux qu'il y a de lames sur l'un ou sur l'autre bord de la côte. La grosse branche se termine à l'extremité de la

côte, ainſi qu'il a eſté dit, & les rameaux finiſſent à l'extremité des lames auſquelles chacun d'eux ſe diſtribuë. Pour peu que l'on ſoit inſtruit de la circulation & des vaiſſeaux qui y ſervent, on ſera en peine de ſçavoir par quels autres vaiſſeaux on a trouvé un expedient pour animer & mouvoir tout le corps depuis le bout d'en bas des oüies juſques à l'extremité de la queuë. Cet expedient paroîtra clairement dés qu'on aura conduit le ſang juſqu'à l'extremité des oüies.

Chaque

Chaque rameau d'artere monte le long du bord interieur de chaque lame des deux feüillets posez sur chaque côte, c'est-à-dire le long des deux tranchans des lames qui se regardent : ces deux rameaux s'abouchent au milieu de leur longueur ; & continuant leur route parviennent, comme j'ay dit, à la pointe de chaque lame. Là chaque rameau de l'extremité de l'artere trouve l'embouchure d'une veine, & deux embouchures appliquées l'une à l'autre immediatement ne faisant

qu'un même canal malgré la differente consistance des deux vaisseaux, la veine s'abbat sur le tranchant exterieur de chaque lame, & parvenuë au bas de la lame elle verse son sang dans un gros vaisseau veineux couché prés de la branche d'arrere dans toute l'étenduë de la goutiere de de la côte : mais ce n'est pas seulement par cet abouchement immediat des deux extrêmitez de l'artere & de la veine que l'arrere se décharge dans la veine, c'est encore par toute sa route.

Voici comment le rameau d'artere dreſſé ſur le tranchant de chaque lame, jette dans toute ſa route ſur le plat de chaque lame de part & d'autre, une multitude infinie de vaiſſeaux, qui partant deux à deux de ce rameau l'un d'un côté de la lame, l'autre de l'autre; chacun de ſon côté va droit à la veine qui deſcend ſur le tranchant oppoſé de la lame, & s'y abbouche par un contact immediat. C'eſt ainſi que le ſang paſſe dans ce genre d'animaux, des arteres de leur poumon dans leurs vei-

nes d'un bout à l'autre. Les arteres y ſont de vrayes arteres, & par leurs corps & par leur fonction de recevoir le ſang. Les veines y ſont de vrayes retines, & par leur fonction de recevoir le ſang des arteres & par la delicateſſe extrême de leur conſiſtan-

Il n'y a juſques-là rien qui ne ſoit de l'œconomie ordinaire : mais ce qu'il y a de ſingulier eſt premierement l'abbouchement immediat des arteres avec les veines, qui ſe trouve à la verité dans les poumons d'autres animaux ; ſur

tout dans ceux des grenoüilles & des tortuës : mais qui n'eſt pas ſi manifeſte que dans les oüies des poiſſons. 2°. La regularité de la diſtribution qui rend cet abbouchement plus viſible dans ce genre d'animaux ; car toutes les branches d'arteres montant le long des lames dreſſées ſur les côtes, ſont auſſi droites & auſſi également diſtantes l'une de l'autre que les lames : les rameaux tranſverſaux capillaires qui partent de ces branches à angles droits, ſont également diſtans l'un de l'autre ;

de ſorte que la direction & les intervales de ces vaiſſeaux tant montans que tranſverſaux, eſtant auſſi reguliers que s'ils avoient eſté dreſſez à la regle & eſpacez au compas ; on les ſuit à l'œil & au microſcope. On voit donc que les arteres tranſverſales finiſſent immediatement au corps de la veine deſcendante, & chacune de ces veines deſcendante ayant reçu le ſang des arteres capillaires tranſverſalles de part & d'autre de la lame, s'abbouche à plomb avec le tronc de la veine couchée

dans la gouttiere.

Il faut avoüer que cette distribution est fort singuliere: ce qui suit l'est encore davantage. On est en peine de la distribution du sang pour la nourriture & la vie des autres parties du corps de ces animaux. Nous avons conduit le sang du cœur par les arteres du poumon dans les veines du poumon. Le cœur ne jette point d'autres arteres que celles du poumon. Que deviendront les autres parties, le cerveau, les organes des sens? Ce qui suit le fera voir.

Ces troncs de veines pleins de ſang arteriel ſortant de chaque côte par leur extremité qui regarde la baſe du crane, prennent la conſiſtance & l'épaiſſeur d'arteres & viennent ſe réunir deux à deux de chaque côté. Celle de la premiere côte, fournit avant ſa réunion des branches qui diſtribuënt le ſang aux organes des ſens, au cerveau & aux parties voiſines, & fait par ce moyen les fonctions qui appartiennent à l'aorte aſcendante dans les animaux à quatre pieds : enſuite elle ſe rejoint

joint à celle de la seconde côte ; & ces deux ensemble ne font plus qu'un tronc, lequel coulant le long de la base du crane reçoit encore de chaque côte une autre branche formée par la réunion des veines de la troisiéme & quatriéme paires de côtes, & toutes ensemble ne font plus qu'un tronc.

Aprés cela ce tronc dont toutes les racines estoient veines dans le poumon, devenant artere par sa tunique & par son office, continuë son cours le long des verte-

bres, & distribuant le sang arteriel à toutes les autres parties, fait la fonction d'artere descendante & le sang arteriel est distribué par ce moyen également à toutes les parties pour les nourrir & les animer ; & il rencontre par tout des racines qui reprennent le residu & le rapportant par plusieurs troncs formez de l'union de toutes ces racines, au reservoir commun qui le doit rendre au cœur ; c'est ainsi que s'acheve la circulation dans ces animaux.

Voila comment les veines du poumon de ce genre de-

viennent arteres pour animer & pour nourrir la teſte & le reſte du corps.

Mais ce qui augmente la ſingularité, c'eſt que ces mêmes veines du poumon ſortant de la goutiere des côtes par leur extremité qui regarde la gorge, conſervent la tunique & la fonction de veines en rapportant dans le reſervoir de tout le ſang veinal, une portion du ſang arteriel qu'elles ont reçu des arteres du poumon.

Comme le mouvement des machines contribuë auſſi

à la reſpiration des Poiſſons, il ne ſera pas hors de propos de faire remarquer que la ſuperieure eſt mobile, qu'elle eſt compoſée de pluſieurs pieces qui ſont naturellement engagées les unes dans les autres, de telle maniere qu'elles peuvent en ſe déployant dilater & allonger la machoire ſuperieure.

Toutes les pieces qui ſervent à la reſpiration de la Carpe, montent à un nombre ſi ſurprenant, qu'on ne ſera pas fâché d'en voir icy le denombrement.

Les pieces osseuses sont au nombre de quatre mille trois cens quatre-vingt six : il y a soixante-neuf muscles.

Les arteres des oüies, outre leurs huit branches principales, jettent quatre mille trois cent vingt rameaux ; & chaque rameau jette de chaque lame, une infinité d'arteres capillaires transversales, dont le nombre ne sera pas difficile, & passera de beaucoup tous ces nombres ensemble.

Il y a autant de nerfs que d'arteres, les ramifications des premiers suivant exacte-

ment celles des autres.

Les veines ainſi que les arteres, outre leurs huit branches principales jettent quatre mille trois cent vingt rameaux, qui ſont de ſimples tuyaux, & qui à la difference des rameaux des arteres ne jettent point de vaiſſeaux capillaires tranſverſaux.

Le ſang qui eſt rapporté de toutes les parties du corps des poiſſons, entre du reſervoir, ou ſe dégorgent toutes les veines, dans l'oreillette, & de là dans le cœur; qui par ſa contraction le pouſſe dans

l'aorte, & dans toutes les ramifications qu'elle jette sur les lames des oüies : & comme à sa naissance elle est garnie de plusieurs colonnes charnuës fort épaisse, ce qui resserrent immediatement aprés, elle seconde & fortifie par sa compression l'action du cœur, qui est de pousser avec beaucoup de force le sang dans les rameaux capillaires transversaux, situez de part & d'autre, sur toutes les lames des oüies.

On a fait observer que cette artere & ses branches, ne parcouroient de chemin que

depuis le cœur, juſqu'à l'extremité des oüies, où elles finiſſent. Ainſi à coup de piſton redoublé doit ſuffire, pour pouſſer le ſang avec impetuoſité dans ce nombre infini d'arterioles ſi droites & ſi reguliere, où le ſang ne trouve d'autre obſtacle que le ſimple contact, & non le choc & les reflexions, comme dans les autres animaux où les arteres ſe ramifient en mille manieres, ſur tout dans les dernieres ſubdiviſions.

Voila pour ce qui concerne le paſſage du ſang dans le

poumon. Voici comment s'en fait la préparation.

Je ſuppoſe que les particules d'air qui ſont dans l'eau, comme l'eau eſt dans une éponge, peuvent s'en dégager en pluſieurs manieres. 1°. Par la chaleur ainſi qu'on le voit dans l'eau qui bout ſur le feu. 2°. Par l'affoibliſſement du reſſors de l'air, qui preſſe l'eau où ces particules d'air ſont engagées; comme on le voit dans la machine du vuide. 3°. Par le froiſſement & l'extrême diviſion de l'eau, ſur tout quand elle a quelque

degré de chaleur.

On ne peut pas douter qu'il n'y ait beaucoup d'air dans tout le corps des poiſſons, & que cet air ne leur ſoit fort neceſſaire. La machine du vuide fait voir l'un & l'autre.

J'ay mis une Tanche fort vive dans un vaiſſeau plein d'eau que l'on a placé ſous le recipient; & aprés avoir donné cinq ou ſix coups de piſton on a remarqué que cette Tanche étoit toute couverte d'une infinité de petites bulles d'air qui ſortoient d'entre les écailles, & que tout le corps paroiſſoit perlé.

Il en ſortoit auſſi un tres-grand nombre par les oüies, beaucoup plus groſſes que celles de la ſurface du corps : Enfin il en ſortoit par la bouche, mais en moindre quantité. En recommençant à pomper tout de nouveau deux ou trois fois de ſuite, ce qui fut fait à pluſieurs repriſes, on remarquoit que le poiſſon s'agitoit & ſe tourmentoit extraordinairement, & qu'il reſpiroit plus frequemment ; aprés avoir paſſé un gros quart d'heure dans cet eſtat, il tomba en langueur, tout le corps

& même les oüies n'ayant plus aucun mouvement ſenſible. Pour lors ayant tiré le vaiſſeau de deſſous le recipient, on jetta le poiſſon dans de l'eau ordinaire, où il commença à reſpirer & à nager, mais foiblement, & il fut longtemps à revenir à ſon eſtat naturel.

J'ay fait la même experience ſur une Carpe : je l'ay miſe dans la même machine, & ayant pompé l'air trois ou quatre fois comme on l'avoit fait à la Tanche, le poiſſon commença d'abord à s'agiter :

route la surface du corps devint perlée ; il sortit par la bouche & par les oüies une infinité de bulles d'air fort grosses, & la region de la vessie d'air s'enfla beaucoup, quoique cette Carpe fut plus grosse que la Tanche, le battement des oüies cessa plutost. Lorsqu'on recommençoit à pomper, les oüies recommençoient aussi à battre, mais tres-peu de temps, & fort foiblement. Enfin elle demeura sans aucun mouvement, & la region de la vessie devint si gonflée & si tenduë, que la

laitte sortoit en s'éfilant par l'anus. Cela dura environ trois quarts d'heure, au bout desquels elle mourut, estant devenuë fort platte. L'ayant ouverte, on trouva la vessie crevée.

On a aussi experimenté qu'un poisson mis dans de l'eau purgée d'air n'y peut vivre longtemps. Outre ces experiences qu'on peut faire dans la machine du vuide, en voici d'autres qui prouvent aussi que l'air, qui est mêé dans l'eau, a la principale part à la respiration des poissons.

Si vous enfermez des poiſſons dans un vaiſſeau de verre plein d'eau, ils y vivent quelque temps, pourvû que l'eau ſoit renouvellée : mais ſi vous couvrez le vaiſſeau, & le bouchez en ſorte que l'air n'y puiſſe point entrer, les poiſſons ſeront étouffez. Cela prouve bien que l'eau ne ſert à leur reſpiration, qu'autant qu'elle a la liberté de s'empreigner d'air.

Mettez pluſieurs poiſſons dans un vaiſſeau qui ne ſoit pas entierement rempli d'eau, ſi vous le fermez, ces

poiſſons qui auparavant nâgeoient en pleine liberté, & s'égayoient, s'agiteront & ſe preſſeront à qui prendra le deſſus pour reſpirer la portion de l'eau qui eſt la plus voiſine de l'air.

On remarque auſſi que lorſque la ſurface des Etangs eſt gelée, les poiſſons qui ſont dedans, meurent plus ou moins vîte, durant que l'Etang a plus ou moins d'étenduë & de profondeur, & on obſerve que quand on caſſe la glace en quelque endroit, les poiſſons s'y preſentent

avec

avec empreſſement pour reſ-
pirer cette eau impregnée
d'un nouvel air. Ces expe-
riences prouvent manifeſte-
ment la neceſſité de l'air pour
la reſpiration des poiſſons.
Voyons maintenant ce qui ſe
paſſe dans le temps de cette
reſpiration.

La bouche s'ouvre, les lé-
vres s'avancent, par là la con-
cavité de la bouche eſt allon-
gée, la gorge s'enfle, les cou-
vercles des oüies, qui ont le
même mouvement que les
panneaux d'un ſouffet, s'é-
cartant l'un de l'autre, ſe voû-

tent en dehors par leur milieu seulement, tandis qu'une de leurs pieces qui joüe sur une espece de gomme, tient fermées les ouvertures des ouïes, en se soulevant toutefois un peu, sans permettre cependant à l'eau d'entrer ; parce que la petite peau qui borde chaque couvercle, ferme exactement l'ouverture des ouïes.

Tout cela augmente, & élargit en tout sens la capacité de la bouche, & détermine l'eau à entrer dans sa cavité, de même que l'air entre par la bouche & les nari-

nes, dans la trachée artere & les poumons, par la dilatation de la poitrine. Dans ce même temps les costes des ouïes s'ouvrent en s'écartant les unes des autres, leur cintre est élargi, le sternon est écarté en s'éloignant du palais; ainsi tout conspire à faire entrer l'eau en plus grande quantité dans la bouche. C'est ainsi que se fait l'inspiration des poissons. Ensuite la bouche se ferme, les lévres auparavant allongées se racourcissent, sur tout la superieure qui se plie en éventail, la lévre

inferieure se cole à la superieure par le moyen d'une petite peau en forme de croissant qui s'abbat comme un rideau de haut en bas & qui empêche l'eau de sortir. Le couvercle s'applatit sur la baye de l'ouverture des oüies. Dans le même temps les côtes se serrent les unes contre les autres, leur cintre se retressit, & le sternon s'abbat sur le Palais.

Tout cela contribuë & comprime l'eau qui est entrée par la bouche. Elle se presente alors pour sortir par tous les intervalles des côtes & par

ceux de leurs lames, & elle y passe comme par autant de filieres; & par ce mouvement la bordure membraneuse des couvercles est relevée, & l'eau pressée s'échappe par cette ouverture. C'est ainsi que se fait l'expiration dans les poissons. On voit par là que l'eau entre par la bouche, & sortant par les oüies. Tout au contraire de ce qui arrive dans les animaux à quatre pieds dans lesquels l'air entre & sort alternativement par la trachée artere.

Voila tout ce qui concerne les mouvemens de la respiration des poissons.

MARIAGE.

Mre Nicolas Digues, Seigneur de Carlande & d'Interville, Conseiller du Roy, Commissaire General en sa Cour des Monnoyes, Directeur General des Etalons de France, passa contrat de mariage le onze de ce mois, avec Damoiselle Marie Angelique-Antoinette Bidault, l'une des vingt-quatre Femmes de Chambre de Monseigneur le Dauphin. Le Roy & Monseigneur le Dauphin honorerent

ce contrat de leur signature.
Plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour se firent un plaisir de le signer aussi.

MORTS,

Mre Henry-François de Candale, Duc de Rendan, Pair de France, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, Captal de Buch; mourut le 22. Février. Ce Seigneur descend des anciens Comtes de Foix du Languedoc par Isabelle, Comtesse de Foix, Vicomtesse de Bearn, sœur & heritiere

de Mathieu Comte de Foix, qui épouſa Archambaud de Greſly, Captal de Buch, qui eſtoit deſcendu de Jean, Seigneur de Greſly, Vicomte de Benauge, & de Blanche de Foix, qui eſtoit fille de Gaſton Comte de Foix, & de Jeanne d'Artois. La poſterité d'Archambaud poſſeda le Comté de Foix, & en prirent le nom & les armes, & c'eſt d'une branche de cette Maiſon qu'eſt deſcendu Mr le Duc de Foix qui eſt celle de Candale.

Le Duché de Rendan dont il eſtoit en poſſeſſion fut éri-

gé

gé en Duché Pairie par le Roy Louis XIV. au mois de Mars 1661. verifié le 15. Decembre 1663. en faveur de Dame Marie-Catherine de la Rochefaucault, Comteſſe de Rendan, Gouvernante de Sa Majeſté, qui eſtoit veuve de Henry de Bauffremont, Marquis de Senneçay, & auſſi en faveur de Marie-Claire de Beauffremont ſa fille unique qui eſtoit auſſi veuve de Jean-Baptiſte Gaſton de Foix. Cette Dame Comteſſe de Foix eut entr'autres 2. enfans mâles, qui furent Jean-Baptiſte de Foix & Henry-

François - Madame la Comteſſe de Randan leur ayeule, & Madame la Comteſſe de Fleix leur mere, firent la démiſſion du Duché de Randan en faveur de Jean - Baptiſte Gaſton de Foix leur fils aîné; ainſi par cette ceſſion. Il fut Duc de Randan, il épouſa Dame Magdelaine Charlotte d'Ailly, fille de Henry Louis d'Ailly, Duc de Chaunes, & il mourut ſans enfans; & comme ſa mere & ſon ayeule lors de la ceſſion du Duché, luy cederent à charge de reverſion faute d'enfans maſles, &

omme par ſa mort il n'en
iſſa pas, le Duché revint à
Madame de Randan & à Ma-
ame ſa fille, qui firent une
ouvelle donation en faveur
e Henry-François de Foix,
tere puiſné de Jean Baptiſte
e Foix Duc de Randan, qui
enoit de mourir, ainſi Henry
François de Foix fut Duc de
Randan, & l'a poſſedé juſques
ſa mort, & comme il ne laiſ-
ſa point d'enfans de Dame
Marie-Charlotte de Roque-
aure ſon epouſe, ce Duché
ſe trouve aujourd'huy éteint,
& en même temps tous ceux

du nom de Foix, qui a eſté ſi il-
luſtre pendant pluſieurs ſiecles
Mr le Marquis de Mont-
peyroux eſt mort le 25. Fe-
vrier. Il ſe nommoit Eleonor-
François Palatin de Dio, Mar-
quis de Montpeyroux, Ro-
quefeuil & Caſtelnau, Comte
de Saligny, Baron de la Ro-
che en Berry, Meſtre de Camp
de la Cavalerie Legere de
France & Lieutenant General
des Armées du Roy. Il eſtoit
fils de Noël-Eleonor Palatin
de Dio, Seigneur & Marquis
de Montpeyroux, Comte de
la Roche, de Saligny & de

Roquefeuil ; & de Dame Marie Habeau de Coligny, fille de Gaſpard de Coligny troiſiéme du nom, Marquis d Orne, Capitaine-Lieutenant des Gens-d'Armes de la Reine, qui fut tué à l'attaque de Charenton le 8. Fevrier 1649. & de Dame Gilberte de Roquefeuil, qui aprés ſa mort ſe remaria à Mre Charles-Yves Marquis d'Alegre, dont elle eut une fille qui fut premiere femme de Mr le Marquis de Seignelay. Mr le Marquis de de Montpeyroux qui vient de mourir avoit épouſé le 19.

Avril 1700. Dame Françoiſe de Harville, fille de Claude-Antoine de Harville Paloiſeau, Comte de la Salle, Lieutenant General du Pays Chartrain. Il en a eu deux fils & une fille qui ſont morts jeunes ; ainſi il ne laiſſe pas de poſterité.

Supplement aux Nouvelles.

Les Lettres de Hambourg du 16. portent que les Habitans & la Garniſon de Tonningen eſtant réduits à la derniere extremité faute de vivres, le Colonel Wolf qui y commandoit, fut obligé d'en-

voyer le 7. à Torrembuttel, au Brigadier Kneil qui commandoit le Blocus de la Place, pour demander à capituler. Que la Capitulation fut reglée le 8. en plusieurs Articles. Sçavoir :

Que la Garnison sortiroit avec toutes les marques d'honneur deux pieces de canon de six livres de bale & des munitions pour tirer douze coups ;

Qu'on lui fourniroit quatre vingt un Chariots à quatre chevaux, pour porter les bagages ;

Qu'elle seroit conduite à

Enfin, ne faisant que deux lieuës par jour, & séjournant le troisiéme.

Qu'aucun soldat ne seroit forcé à prendre parti.

Qu'on fourniroit en payant des remedes aux Officiers & aux solats malades jusqu'à leur entiere guerison.

Que les personnes qui sont au service du Duc de Holstein pourront librement se retirer de la Ville, ou y rester.

Que les effets qui ont esté retirez dans la Ville seront rendus de bonne foy.

Que la Ville & son dis-

trict conſervera ſes priviléges & ſera exemte de contribu-tions, & les Bourgeois pareillement; & que ceux qui ſont priſonniers ſeront relaſchez ſans payer rançon, &c.

Le 10. la Garniſon ſortit au nombre de trois cent cinquante hommes portans armes, outre plus de quatre cent malades reſtez dans la place, dont le Colonel Arnoldi a eſté fait Commandant. On y a trouvez cent quarante pieces de canon, vingt-cinq mortiers, & cent ſoixante-ſeize milliers de poudre; mais

si peu de vivres qu'il n'y restoit que seize mesures de farine.

On mande de Stokholm que les Etats de Suede continuent leurs séances avec beaucoup d'union, qu'ils travailloient à augmenter l'Armée jusqu'à soixante ou soixante-dix mille hommes, & à faire prendre les armes aux Ministres pour estre en état de repousser les Danois & les Moscovites qui se preparent à attaquer la Suede en même tems du costé du Pays de la Finlande.

On écrit de Vienne que le Miniſtre du Roy de Sicile a eſté congedié, & qu'il ſe prépare à partir inceſſamment pour retourner en Italie, & qu'on a envoyé un Mandement à Auſbourg au Comte de Borgole, Miniſtre du même Prince, avec ordre de ſortir de la Ville dans deux jours, & dans quinze jours des Terres de l'Empire.

MORTS.

Damoiſelle Claude Elizabeth le Ragois de Bretonvilliers, fille de feu M^re Benigne le Ragois, S^r de Bretonvil-

Bretonvilliers, Preſident en la Chambre des Comptes, mourut le 2. Février en ſa 17. année.

Dame Artemire de Reſmond, épouſe de Meſſire Jean Louis de Raffin, Chevalier Seigneur d'Hauterive, Brigadier des Armées du Roy, & Commandant pour ſa Majeſté à Sedan, mourut le 5. Février.

Meſſire Louis François Achilles de Harlay, Abbé de S. Colombe de Sens, mourut le 14. Février. Il eſtoit fils puiſné de feu Meſſire Nicolas Auguſte de Harlay, Seigneur de

Boneüil & de Cély, Conſeiller d'Etat ordinaire, & Plenipotentiaire à la Paix de Riſwick, & de Dame Anne-Françoiſe Loüiſe-Marie Boucherat. On a ſi ſouvent parlé de la Maiſon du Harlay qu'on renvoye le Lecteur aux precedens Mercures.

Dame Elizabeth de Pons, veuve de François Amanieu d'Albret, Comte de Mioſſens, mourut le 23. Février dans ſon appartement au Palais du Luxembourg, âgée de 78. ans. On a promis pour le Mercure prochain un Me-

moire ſur cette Maiſon.

Les Lettres de Madrid du 18 portent que la Reine étoit morte le 14. On parlera dans le Mercure de Mars de la mort de cette Princeſſe.

Le Roy a nommé le Cardinal del Giudice . avec le Marquis de Mejorada., & Don Joſeph Grimaldo, Secretaire d Etat, pour expedier durant quelques jours les affaires ordinaires, & même les plus importantes auſquelles le retardement pourroit apporter préjudice.

Les Lettres de Catalogne

portent que la Flote du Roy estoit arrivée le premier de ce mois devant Barcelone ; qu'elle avoit moüillé à l'embouchure du Llobregat, & du Besos : que ce même jour on devoit débarquer les munitions de guerre & les provisions destinées pour l'Armée & pour le Siege de Barcelone : que depuis quelques jours il en estoit venus plusieurs deserteurs qui asseuroient que les Habitans souffroient extrêmement faute de vivres : & que les Détachemens envoyez par le Duc de Popoli contre

les Rebelles, les avoient pour la plusspart détruits & dissipez.

On écrit de Londres qu'on travailloit à mettre au net le Traité de Commerce entre l'Espagne & la Grande Bretagne, qu'on avoit reçû par un Exprés arrivé d'Utrecht, pour estre ratifié par la Reine. Sa Majesté a signé la Commission du sieur Jean Hart, nommé au Gouvernement de Maryland.

Le sieur Jean Wetham a esté fait Commissaire de l'Excise.

La Reine a conferé la dignité

gnité de Chevalier Baronet de la Grande Breragne au ſieur Guillaume Deſbowreries.

Le Comte Marshal, Pair d'Ecoſſe, a eſté fait Capitaine de la Seconde Compagnie des Grenadiers à cheval Ecoſſois de la Garde, à la place du feu Comte de Crawford.

La Reine a accordé au Duc de Shrewsbury la permiſſion de revenir en Angleterre, & elle a ordonné de dreſſer une Commiſſion pour établir Regents en ſon abſence l'Archevêque d'Armagh, le ſieur Phips, Chancelier, & l'Arche-

vêque de Tuam.

On mande de Verſailles que le Roy avoit pris le deüil pour la mort de la Reine d'Eſpagne.

Les Lettres Patentes pour l'enregiſtrement de la Conſtitution du Pape, acceptée par l'Aſſemblée des Prelats convoquez extraordinairement par Sa Majeſté, & qui porte condamnation d'un Livre intitulé : *Le Nouveau Teſtament en François, avec des Reflexions morales, &c.* furent enregiſtrées au Parlement le premier jour de Mars.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

TABLE.

Avanture nouvelle. 3

De la neceſſité de la Critique, ou le grand Prevoſt du Parnaſſe. 49

Nouvelles. 94

Obſervation ſur une mort ſubite. 114

Article des Enigmes. 124

Ceremonie du Couronnement du Roy & de la Reine de Sicile, faite à Palerme. 140

La Critique, Ode. 145

L'Indien & le Soleil, Fable. 160

TABLE.

Lettre de Catalogne. 165
Mariage de Monsieur Henault, Epitalame. 174
Lettre de Madrid. 194
Lettre de M. L. C. de F. à Saint Faliou de Pallercol, le 11. *Février.* 197
Morts. 212
Memoire sur la circulation du sang des Poissons qui ont des oüies, & sur leur respiration. 217
Mariage. 262
Morts. 263
Suplément aux Nouvelles. 270
Morts. 275

TABLE.

Nouvelles d'Eſpagne. 278
Nouvelles d'Angleterre. 280
Nouvelles de Verſailles. 282